

Lou Badaou

N° 29 - Bulletin municipal gratuit du Castellet

janvier 2020

MÉTIERS d'AUTREFOIS



PARCOURS HISTORIQUE

LES COMPÉTENCES DE LA DLVA

RÉTROSPECTIVE 2003-2019

Lou Badaou

N° 29 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2020

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. *Badaou* vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

SOMMAIRE

- 03 Le mot du maire
- 04 Infos pratiques
- 05 État civil, succès aux examens
- 06 2003-2019 – Henri Garcia, trois mandats bien remplis
- 10 DLVA omniprésente dans des secteurs insoupçonnés
- 14 Quel futur maire ?
- 16 Les travaux au village en 2019
- 22 Ça s'est passé en 2019
Tous les événements de l'année écoulée au village
- 32 Mémor'Image
- 34 La vie des écoles
- 36 Parcours historique
- 42 Nuit castelliane
- 46 Le Castellet - Métiers et travaux d'antan
- 56 Pluviométrie en 2019

Pensez au site du Castellet, commune de la DLVA

www.le-castellet.fr



Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet

Directeur de la publication : Henri Garcia

Rédaction et conception : Serge Klutchnikoff, Annie Giraud

Photos : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff, Franck Pheulpin, Sauveur Civiletti

Édition : Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 09 71 70 57 22 - E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Imprimé par nos soins

LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

« Il nous faut arracher la joie aux jours qui filent. »

C'est par cette citation de Vladimir Maïakovski que j'ai annoncé aux anciens du Castellet, à la fin du repas des seniors, que je ne me représenterai pas aux élections municipales de 2020. Depuis 1983, d'abord comme conseiller municipal pendant un mandat, puis comme premier adjoint pendant deux mandats et enfin comme maire pendant trois mandats, j'ai été au service de ma commune.

Cette fonction de maire, je l'ai acceptée en ayant conscience de l'honneur que vous me faisiez et je l'ai exercée du mieux que j'ai pu, avec conviction et sérieux, parfois même aux dépens de ceux que j'aime. Et à la fin de ces trente-sept années d'implication, si j'ai beaucoup donné au Castellet, je peux dire qu'en retour les gens du Castellet m'ont beaucoup apporté.

Je remercie du fond du cœur toute mon équipe municipale : Benoît, Serge, Annie, Hélène, Jean-Pierre, Sauveur, Mireille, Pascale, Audrey et Stéphane pour le travail qu'ils ont fait et la confiance qu'ils m'ont accordée. Des mandats précédents, je ne veux pas oublier Lucienne, Marc, Olivier, Josette, Claude, Isabelle et enfin Robert pour qui j'ai une pensée toute particulière.

Merci aussi aux employés communaux car sans leur implication rien n'aurait pu être possible : Bénédicte notre secrétaire, Franck et Renaud.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez, dressé par Serge, le bilan de ces trois mandats. Bilan que j'ai vérifié et qui me semble très complet mais il a cependant oublié une chose... Lou Badaou ! Ce bulletin qui avait cessé d'exister en 1993 et qui a revu le jour en 2003. Grâce à lui, vous avez pu suivre la vie de votre village et le travail de vos élus. Chaque bulletin représente plus de 100 heures de travail. Merci Serge pour tous les bulletins que tu as faits, merci pour ce dernier bulletin que tu nous offres malgré tous tes soucis de l'an passé.

Il est temps, pour les Castellians et les Castellianes, de tourner une nouvelle page ! Chaque année qui commence est une promesse, une espérance : à vous de la transformer en réalité !

Pour 2020 je vous souhaite de tout cœur le bonheur, la santé et la sérénité.

Bien à vous

Henri Garcia

INFOS PRATIQUES

Heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 15.
Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 09 71 70 57 22.

Bus du mardi matin

Départ à 9 h 10 (place du Barri), retour à 11 h 30 d'Oraison. Tarif : 1 € l'aller (ou pass 12 voyages 9 €, ou carte annuelle 30 € plus de 26 ans - 15 € moins de 26 ans et CMU).

Garderie et cantine

Garderie de 7 h 45 à 18 heures : 1 € le matin, 2 € le soir, 45 € par trimestre pour un enfant (80 € pour deux). Cantine : 3,30 € le repas.

Ordures - Déchèterie

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les lundis et les vendredis toute l'année. Les déchets doivent être enfermés dans des sacs et non pas jetés en vrac dans les conteneurs. Pensez aussi à jeter le plastique, le verre et le papier au point tri.

La déchèterie est ouverte les mardis de 9 h à 12 h et les vendredis de 14 à 17 h, ainsi que les premiers samedis du mois de 9 h à 12 h. Pour les personnes sans véhicule et ne pouvant donc pas se déplacer, les encombrants seront enlevés gratuitement sur rendez-vous après appel à la DLVA (04 92 70 22 95).

AVIS IMPORTANT AUX JEUNES DE 16 ANS

Nous vous rappelons que tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès l'âge de 16 ans pour être convoqués à la *Journée défense et citoyenneté* (JDC, anciennement JAPD). Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le

seizième anniversaire. La mairie remettra aux jeunes gens une attestation de recensement qui leur permettra notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (baccalauréat, permis de conduire, etc.). Pensez donc à effectuer cette démarche très importante.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Petit rappel : les nouveaux arrivants peuvent se faire inscrire sur les listes électorales. Il leur

suffit de se présenter à la mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PAS D'AUGMENTATION DES TAXES DU CASTELLET

Vous avez eu des bonnes et des mauvaises surprises en fin d'année en recevant vos avis d'imposition pour la taxe foncière et la taxe d'habitation. Les bonnes surprises, c'est surtout la baisse de la taxe d'habitation décrétée par l'État et les taux inchangés par la commune du Castellet depuis 2016 ! Mieux encore :

l'accroissement n'est d'ailleurs que d'un point... depuis 2003 ! Pourtant il y a parfois de moins bonnes nouvelles lorsque le montant à régler est supérieur à celui de l'année précédente : cela s'explique par une revalorisation des bases de l'État, du département, de la région selon les cas. Pas de nous !

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La commune du Castellet met à disposition des usagers la salle polyvalente avec une capacité d'accueil d'environ 80 personnes (tables et

chaises comprises) au tarif de 100 euros pour les résidents de la commune et de 180 euros pour les personnes extérieures. Caution : 500 euros.

ÉTAT CIVIL EN 2019

CARNET BLANC

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés de 2019.

• 14 septembre - Pierre Gouin et Muriel Fromweiller ont prononcé le oui fatidique en présence de leurs enfants Alexandre et Simon. Toutes nos félicitations aux novis et tous nos souhaits d'une belle et longue route.

• 28 septembre - Pascale Boutin, conseillère municipale, a célébré le mariage de Vanessa Pelleautier avec Francisco Da Silva Martins. Vanessa est la fille de Joël et de Chantal Pelleautier et la petite fille d'Edmond et de Lucienne Pelleautier. Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux novis.



CARNET ROSE

Bienvenue aux nouveaux-nés résidant ou ayant de la famille au Castellet.

• 16 janvier - Clémence Reboul Cros est née à Manosque. Félicitations à ses parents Olivier et Marion et à ses grands parents Claude et Christine Reboul et Gilbert Cros. Tom et Lily sont impatients de jouer avec leur petite sœur.

• 4 mars - Thibaut Di Rollo, fils de Nicolas Di Rollo et Alexia Serrano. Toutes nos félicitations à sa famille.

• 29 octobre - Giulian Marcy, fils de Sébastien Marcy et de Jennifer Di Giovanni, petit-fils de Tony et de Gisèle. Toutes nos félicitations à la famille.



CARNET NOIR

Toute notre sympathie aux familles qui ont perdu cette année un être cher.

- 15 juin - Karine Machu
- 12 juillet - Paul Gaubert
- 23 septembre - Raymond Ligonesche
- 3 novembre - Joseph Jacquet
- 8 novembre - Robert Granier
- 28 novembre - Françoise Micoud



SUCCÈS AUX EXAMENS

Toutes nos félicitations aux brillants lauréats d'examens et concours.

- Emma Mangot, domiciliée aux Itardes, 18 ans, a obtenu son CAP « Accompagnement éducatif petite enfance ».



Conformément à la loi RGPD, nous ne publions plus la liste des nouveaux habitants. Mais la commune du Castellet leur souhaite la bienvenue dans le village.

La rédaction du Badaou vous prie de bien vouloir excuser d'éventuelles omissions bien involontaires.

Si vous envisagez des travaux d'isolation, de réfection de toiture, ravalement de façade, remplacement de chauffage ou de menuiseries, la DLVA (associée au Parc du Luberon) met en place une aide à la performance énergétique des habitations. Ce service gratuit se tiendra dès janvier 2020 à la mairie d'Oraison. Un architecte conseil spécialisé en rénovation énergétique pourra vous accompagner sur votre projet tant sur le plan technique, que sur la question des aides ou le choix d'entreprises locales labélisées RGE. Rendez-vous à la mairie d'Oraison. Renseignements : www.renoverdurable.fr

Mairie du Castellet 2003-2019

Henri Garcia, trois mandats bien remplis

Vous le savez, Henri Garcia raccroche et ne se représentera pas... Il a passé 37 ans de sa vie au service de la commune : un premier mandat comme conseiller municipal ; deux autres mandats comme premier adjoint ; enfin en tant que maire depuis le décès de René Barras, fin 2002. Il a ensuite été réélu deux fois consécutives. Nous avons dressé un petit bilan des actions de sa municipalité depuis qu'il a ceint l'écharpe tricolore. Édifiant !

Bâtiments communaux

2003

- Réfection d'un logement aux Itardes
- Travaux d'amélioration à l'école maternelle
- Remplacement des vitraux de l'église

2004

- Achat et réfection d'une maison (rue de la Carrière)

2006

- Réfection de la maison des assos

2007



Réfection en 2007 d'un logement (rue de la Carrière)

- Livraison d'un logement (rue du Canal)
- Livraison d'un logement (rue de la Carrière)
- Réfection de deux autres logements

2008

- Réfection de quatre logements (double vitrage, toiture, etc.)

2009



Constructions de garages au quartier des Bernards

- Construction de huit garages (parking des Bernards)
- Réfection du lavoir du Pountis
- Réfection d'un logement aux Itardes
- Réalisation de l'abribus (ancien four)
- Installation d'un escalier de secours à l'école maternelle
- Entretien par le SIVU de la maternelle

2010

- Réfection de sept logements communaux

2011

- Réfection à neuf du bureau de la mairie
- Réfection de la salle polyvalente

2012

- Réfection de la cuisine de la salle polyvalente
- Travaux d'étanchéité de la terrasse de l'école
- Entretien de plusieurs logements communaux

2013

- Rénovation totale d'un logement aux Itardes
- Fin des travaux dans la salle polyvalente

2014

- Livraison du logement des Itardes
- Réfection de la cantine de l'école maternelle
- Achat d'un terrain par le SIVU pour construire une nouvelle école maternelle

2016

- Lancement du projet d'une nouvelle maternelle



Travaux en 2017 de l'école maternelle

2018

- Inauguration de la nouvelle école maternelle
- Rénovation d'un logement au quartier du Vignaré

2019

- Réfection complète des toilettes (accès handicapés) de la salle polyvalente
- Réfection de la toiture du four à pain

Voirie- réseaux

2003

- Création d'un parking dans un champ des Bernards

2004

- Travaux sur le réseau d'assainissement de la Carrière
- Réseau d'eau (Bachelas et Château-Levin)

2005

- Extension du réseau (Prieuré)

2008

- Réseau d'eau (Itardes et Combe-Coix)
- Réfection du goudron de la place du Barri
- Réfection de plusieurs chemins en terre

2009

- Goudronnage du bas de la rue de la Coussière



Le goudronnage du bas de la Coussière en 2009

2010

- Pose de ralentisseurs (coussins berlinois)
- Travaux sur le réseau d'eau



Goudronnage du haut de la Coussière et du parking

2011



2011 : grand chantier dans les rues du village

- Réfection des réseaux humides dans la Patouille
- Réfection par ILO des réseaux (rues des Jardins, Four-Vieux, Pountis, la place de l'Église)
- Goudronnage de ces rues par la commune
- Goudronnage de la rue de la Coussière

2012



En 2012 les travaux dans la Carrière prennent fin

- Fin des travaux de la rue de la Carrière

2013

- Raccordement d'un chemin aux Itardes

2015

- Modification de carrefour et goudronnage (Itardes)
- Inauguration de la rue Germain-Allard

2016

- Réfection par la DLVA du réseau d'eau depuis la source de Laga

2017

- Goudronnage du chemin du Vignaré
- Captage de la source de Laga par la DLVA

2019

- Pose de deux dos d'âne (brise-vitesse)
- Arrêt du bus aux Itardes (commune)
- Arrêt du bus devant l'école maternelle (DLVA)
- Pose de radars pédagogiques
- Déplacement des coussins berlinois

Aménagement de l'espace public

2003

- Abattage de platanes dangereux (place du Barri)

2005



Une jardinière fleurie, devant la jardinière à 4 roues

- Achat de jardinières
- Exposition d'une carriole ancienne, dite *jardinière*, sur le parking des Bernardes
- Mise en place de trois panneaux d'affichage

2006



C'est en 2006 que la déchèterie a été transformée

- Modernisation de la déchèterie

2009

- Fontaine de la mairie en circuit fermé
- Sécurisation du village (panneaux routiers, école...)

2010

- Installation d'un stade multi-activité

2011

- Curage du canal sous la rue du Canal
- Reconstruction d'une martelière
- Changement de la buse du Rancure au chemin de la déchèterie (ILO)
- Surélévation des grillages de protection du stade

2013

- Curage et débroussaillage général dans le village
- Travaux pour réaliser le Jardin de Clément



Le Jardin de Clément est dédié aux enfants en 2013

2014

- Abattage de nouveaux platanes (place du Barri)
- Mise en circuit fermé de toutes les fontaines
- Changement de l'éclairage public par la DLVA
- Réfection du canal d'arrosage (Pavillon)
- Plantation de sept oliviers offerts par l'ONF

2015

- Achat d'un terrain (parking et jeu de boules)
- Réfection du cabanon du Jardin de Clément

2016

- Grilles en fer forgé pour le Jardin de Clément
- Début de la mise aux normes pour les handicapés
- Livraison du parking et du jeu de boules
- Pose d'une charpente au Jardin de Clément
- Création d'une jardinière (place de l'Église)

2017

- Début de la numérotation de rues
- Entretien des canaux, espaces verts, chemins, etc.
- Pose d'un portail au Jardin de Clément
- Installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière

2018

- Rénovation de la passerelle sur le Rancure

Événements divers

2006

- Création du site internet www.le-castellet.fr
- Disponibilité de l'ADSL au Castellet

2007

- Départ à la retraite des instituteurs Henri et Marie-Ange Garcia

2009

- Suppression par l'État de la taxe professionnelle
- Étude du schéma directeur de l'assainissement
- Proposition d'achat de la source de Laga

2010

- Fusion de la CCVR avec ILO
- Achat de la source de Laga par la commune

2011



Belle initiative en 2011 : le premier Repas des séniors

- Premier *Repas des séniors* -
On en est à la neuvième édition en 2019.

2013

- Fusion de ILO avec la DLVA (1-01-2013)

2015



La toute première Journée citoyenne remonte à 2015

- Achat par la DLVA d'un camion de ramassage des ordures
- Première *Journée citoyenne* - poursuivie tous les ans sauf en 2019 (annulée pour cause de pluie)

2016

- Informatisation de la bibliothèque par la DLVA

2019

- Remplacement du vieux camion municipal

Animations dans la commune

- Présentation tous les ans en avant-première des spectacles de Lumières d'Étoiles, la compagnie de Marjorie Cailleau
- Spectacles de la Cie Rires et Sourires la compagnie de Dominique Zamparini
- Concerts d'été offerts par la DLVA
- Animations Mémor'Images offertes par le Conseil départemental et la Médiathèque
- Création de Vélo-Passion par Agnès et Michel Mazzaro du restaurant Le Grand Pré

Les actions du comité des fêtes

Le comité des fêtes est la plus ancienne association du Castellet. Depuis la fin de la dernière guerre elle s'est mis un point d'honneur à organiser sans relâche, tous les ans, deux fêtes traditionnelles : celle de l'Ascension et la fête votive. D'année en année, de décennie en décennie, de génération en génération notre village a regorgé de personnes généreuses en temps pour réaliser ces animations. Depuis de nombreuses années le comité des fêtes organise également des lotos, des animations pour les enfants, des défilés de carnaval et d'halloween. Merci à tous ces généreux bénévoles.

Les actions de Castellum

Plus récente que le comité des fêtes, l'association Castellum s'est donné pour objectif de mettre en valeur le patrimoine de notre village et du Val de Rancure. Et, comme le comité des fêtes, elle bénéficie d'une subvention et du soutien logistique inconditionnel de la municipalité. Tour d'horizon de ses réalisations !

2006 - Naissance de l'association le 4 mars

2007 - Exposition consacrée à René Barras et exposition sur les 100 ans de la naissance d'Edmond Humeau

2008 - Exposition sur 100 ans de photos

2009 - Lancement des travaux pour l'oratoire Saint-Marc aux Itardes et exposition sur le thème de l'eau et de la bugado et édition du livre sur les *Fontaines et Lavoirs* d'André Laurent

2010 - Exposition sur le costume bas-alpin, photos et dessins

2011 - Fin des travaux de l'oratoire Saint-Marc

2012 - Organisation d'une foire artisanale nocturne et de plusieurs concerts avec André Gabriel, Jean Coutarel et le groupe Arpège

2013 - Inauguration de l'oratoire Saint-Marc, réalisation d'un parcours historique dans le village, édition du livre *Parcours historique* d'André Laurent et organisation d'une soirée « castagnade » avec mamet Ocelli-Sadaillan

2014

Édition du livre de Germain Allard *Mémoires d'un poilu*

2016 - Inauguration de l'oratoire Saint-Pierre au quartier du Pavillon et édition du livre *Édifices religieux du VdR* d'André Laurent

2014, 2015, 2016, 2017, 2018 - Expositions du centenaire de 14-18

DLVA, OMNIPRÉSENTE DANS DES SECTEURS INSOUÇONNÉS

texte : Henri Garcia

Depuis début 2013 Le Castellet fait partie de la DLVA (Durance Luberon Verdon Agglomération), notre communauté d'agglomération. Cette intercommunalité gère tout un ensemble de compétences, certaines très évidentes grâce au logo visible sur les véhicules comme le transport, l'eau et l'assainissement, ou bien les ordures ménagères ; d'autres moins visibles comme les bibliothèques ou la revalorisation des déchets par le tri. Il me semblait important de faire un peu le point de toute ces activités pour bien montrer aux habitants de notre commune l'importance, qu'on le veuille ou non, de l'intercommunalité dans notre vie de tous les jours.

Le développement économique

Compétence essentielle, la DLVA crée, développe et entretient les zones artisanales et commerciales. Bien sûr cette activité permet de récupérer des taxes mais aussi, si elle est bien conduite, elle attire de nouveaux habitants et leur permet de trouver du travail à proximité de leurs lieux de résidence. En 2018, 110 porteurs de projet ont été accompagnés par la communauté d'agglo.

Ordures ménagères - déchèterie

Chaque année 23 500 tonnes de déchets ménagers sont ramassés et traités par les employés de la DLVA. Notre commune a préféré que ce service soit assuré par nos propres employés communaux pour une organisation mieux adaptée aux besoins de notre village. Bien sûr ils agissent dans le cadre d'une délégation et la DLVA nous reverse l'équivalent salarial des heures qu'ils accomplissent pour cette mission.



Éclairage public

Les personnes affectées à l'éclairage public assurent le bon fonctionnement de 13 257 points lumineux.

Actuellement, dans certaines communes, plusieurs expériences sont en cours pour faire des économies d'énergie : extinction des réverbères la nuit dans certains quartiers ; baisse de l'intensité de l'éclairage à partir d'une certaine heure.



Transport

Assurer le transport de tous les scolaires, le Manobus, les liaisons avec les lignes régionales, le train, requiert un travail considérable. Nos écoliers du primaire du Val de Rancure profitent financièrement de cette organisation même s'il faut noter que depuis cette année ce service est devenu payant.

SIG

Le Système d'information géographique met à la disposition des vingt-cinq mairies l'ensemble des cartes informatisées de chaque cadastre avec la possibilité de faire apparaître tous les réseaux d'une façon détaillée et sans cesse remise à jour : eau, assainissement, éclairage public. Fini donc la recherche d'une bouche à clé avec un détecteur de métaux.

Eau et assainissement

Sur les vingt-cinq communes de notre communauté d'agglo, vingt-et-une sont directement gérées par le personnel de la DLVA qui a donc, seule, toute la compétence en ce qui concerne les réseaux d'eau



Lorsque la commune a refait la voirie en 2013, la DLVA a pris en charge les réseaux qui sont de sa compétence : eau et assainissement.

potable, l'évacuation et le traitement des eaux usées. C'est donc la DLVA qui répare les fuites, entretient les réseaux, établit les factures et intervient en urgence. Ce n'est plus la mairie qui n'a donc aucun moyen d'intervention ! Les quatre autres communes, qui représentent quand même 50% de la population, sont encore sous contrat de délégation de service. L'an dernier 4 365 340 m³ d'eau ont été consommés sur le territoire. Ce service s'occupe aussi des stations de lagunage ou d'épuration et de la conformité et du suivi de l'entretien de l'assainissement non collectif comme les fosses septiques.

Voiries

La voirie des zones artisanales ou commerciales et, en partie seulement, la voirie qui présente un intérêt communautaire (par exemple celle qui mène à une déchèterie) est entretenue par l'intercommunalité.

Urbanisme

L'État qui, au travers de la DDT, instruisait tous nos dossiers concernant l'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificat...) se désengage peu à peu de ses obligations et c'est un service spécialisé de la DLVA qui prend, peu à peu, le relais. À noter que ce service – auparavant gratuit – devient payant pour les communes.

Gestion du patrimoine bâti

Certains bâtiments d'intérêt communautaire sont entretenus par l'Intercommunalité : musées, grandes salles des fêtes, bibliothèques (ménage, entretien, investissement). Le prochain centre aquatique qui sera construit à Manosque fera partie de ce patrimoine. Il n'y a pas moins de 45 bâtiments représentant 23 000 m².

Réseau d'assistantes maternelles

En liaison avec la CAF, cet organisme, le RAM, met en relation les assistantes maternelles pour rompre l'isolement des « nounous » et des enfants dont elles ont la garde.

Recyclage des déchets

En 2018, 3 452 tonnes de déchets ont été recyclés, revalorisés et diminuent d'autant plus le poids des ordures ménagères dont on sait déjà que la taxe en sera d'abord doublée puis triplée dans quelques années. Il est donc important de trier davantage. Nous avons la chance d'avoir une déchèterie tout près : il faut l'utiliser au maximum et correctement pour le bien de notre planète mais aussi pour celui de notre porte-monnaie.



Tourisme

Financièrement, le tourisme est un atout très important pour notre département. Les offices de tourisme de notre intercommunalité ont donc été regroupés et sont gérés par un même directeur, ce qui permet une communication et une coordination des actions plus efficaces auprès des visiteurs. Le Castellet n'est pas directement impliqué, mais vous connaissez tous le bureau d'Office de tourisme d'Oraison où vous trouverez tous les renseignements possibles sur les événements ou les centres d'intérêt de notre territoire.

Culture

Parallèlement à l'organisation des médiathèques, la DLVA s'implique également dans de grandes manifestations culturelles comme « Éclats de lire » ou « Les Correspondances » où toutes les écoles du territoire peuvent participer. Mais elle s'implique aussi



avec les « Estivales » en proposant gratuitement à chaque commune des spectacles variés que l'on peut apprécier au cours de l'été.

Médiathèques

Notre modeste bibliothèque fait partie du réseau informatisé de la DLVA et, si vous êtes adhérent, vous pouvez emprunter un livre à la bibliothèque de Manosque et le rendre à celle du Castellet ou l'inverse : emprunter un livre dans la bibliothèque de Manosque et le rendre à celle du Castellet.



Foncier

Il s'agit là de se projeter dans le futur en préemptant les terrains pour prévoir l'agrandissement des communes, des zones artisanales ou commerciales.

Massifs forestiers et rivières

Chaque année la DLVA investit 300 000 € dans les massifs forestiers et rivières. En 2019 la commune du Castellet a été dotée d'une citerne enterrée de 30 000 L pour la lutte contre les incendies de forêts (coût 80 000 €) et l'an prochain, à travers le financement du syndicat des berges de l'Asse, une étude sera faite sur le Rancure et ses affluents.

LA DLVA ET LA GESTION DES MASSIFS FORESTIERS

Les travaux 2018 / 2019

Un plan départemental de protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI) pour les Alpes de Haute-Provence existe depuis 2007. Trois massifs de la DLVA, le Luberon oriental, le plateau de Valensole et le plateau d'Entrevennes, en ont bénéficié. Notre communauté d'agglo a donc mené les opérations nécessaires ces deux dernières années, en donnant d'abord un cadre juridique aux ouvrages et en faisant trois types d'opérations sur le terrain :

- Création des points d'eau par la mise en place de quatre citernes DFCI (dont une citerne au Castellet) pour un coût total de 158 800 € HT.
- Amélioration et élargissement des pistes DFCI, en particulier 7,4 km à Volx pour un coût total de 53 900 € HT.
- Création de coupures de combustibles (zones pare-feu) sur une surface de 36,7 ha à Gréoux-Bains et Saint-Martin-de-Brômes, pour un montant de 45880 € HT.

Le montant total de ces opérations atteint donc 258 580 € HT. Avec des subventions du FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) et de l'État à hauteur de 80% du montant HT des opérations, le montant d'autofinancement de la DLVA n'est donc plus que de 51 716 € HT.

Les travaux 2020

Les actions de sauvegarde se poursuivront en 2020 avec quatre citernes sur les communes d'Esparron de Verdon, Pierrevert, Puimoisson et Villeneuve et par la réfection d'une piste de 2 km sur la commune d'Esparron-de-Verdon.



Installation de la citerne DFCI au Castellet, aux environs de Coguille.

QUEL FUTUR MAIRE ?

Trente et un maires (et leurs conseils municipaux) se sont succédé depuis la Révolution au Castellet. Le maire est officier d'état civil et officier de police judiciaire. La durée de son mandat est de six ans. Les prochaines élections municipales se dérouleront le 15 mars 2020 pour le premier tour et le 22 mars 2020 pour le second tour.

Les maires du Castellet de 1789 à 1908

1 - (...) DURAND

maire du 14 avril 1789 au 14 février 1790

2 - Louis BRÈS

maire du 14 février 1790 au 28 octobre 1791

3 - Jacques MARTIN

maire du 28 octobre 1791 au 2 décembre 1792

4 - Louis BRÈS

maire du 2 décembre 1792 au (...) 1793

5 - Jean Louis Elzéar GUILLAUME

maire du (...) 1793 au 29 octobre 1803

6 - Jean DURAND

maire du 29 octobre 1803 au 11 juin 1815

7 - Joseph Paul LAURENT

maire du 11 juin 1815 au 10 mars 1822

8 - Pierre BRÈS

maire du 10 mars 1822 au 1 octobre 1830

9 - Louis François GUILLAUME

maire du 1 octobre 1830 au 24 avril 1834

10 - Joseph Elzéar AMAUDRIC

maire du 24 avril 1834 au 22 décembre 1834

11 - Louis Claude BRÈS

maire du 22 décembre 1834 au 8 octobre 1843

12 - Sylvère ITARD

maire du 8 octobre 1843 au 10 mai 1848

13 - Joseph BAILLE

maire du 10 mai 1848 au 26 août 1848

14 - Jean Baptiste Sexte D'ANTOINE DE TAILLAS

maire du 26 août 1848 au 22 juillet 1852

15 - Pascal BARRAS

maire du 22 juillet 1852 au 4 novembre 1866

16 - Jérôme SIGNORET

maire du 4 novembre 1866 au 3 août 1867

17 - Pascal BICAIS

maire du 3 août 1867 au 13 novembre 1870

18 - (...) D'ANTOINE DE TAILLAS

maire du 13 novembre 1870 au 21 mai 1871

19 - Joseph BEC

maire du 21 mai 1871 au 26 novembre 1871

20 - Joseph CHAUVIN

maire du 26 novembre 1871 au 21 janvier 1878

21 - Félicien ÉTIENNE

maire du 21 janvier 1878 au 18 mai 1884

22 - Léon SIGNORET

maire du 18 mai 1884 au 20 mai 1900

23 - Alphonse D'ANTOINE DE TAILLAS

maire du 20 mai 1900 au 15 mai 1904

24 - Fortuné BRÉMOND

maire du 15 mai 1904 au 17 mai 1908

Prochaines élections municipales

Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire avant le 7 février 2020 soit en mairie du Castellet soit en ligne, muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile. Dans les communes de moins de 1 000 habitants le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Les listes incomplètes et les candidatures individuelles sont autorisées. Contrairement aux communes de plus de 1000 habitants, il n'y a pas d'obligation de parité femmes-hommes. Habituellement le dépôt des listes en Préfecture se fait quinze jours avant le premier tour.

14 - Lou Badaou

Les maires de 1908 à 2020



25
**Justin
MARIN**
maire
du 17-V-1908
au 5-VII-1914



26
**Pierre
RENOUX**
maire
du 5-VII-1914
au 17-V-1925



27
**Augustin
BRÉMONT**
maire
du 17-V-1925
au 2-V-1947



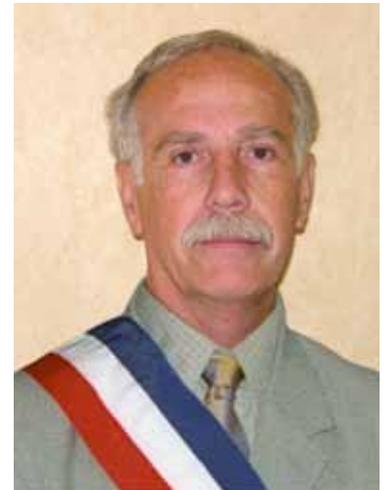
28
**Paul
LAURENT**
maire
du 2-V-1947
au 10-V-1953



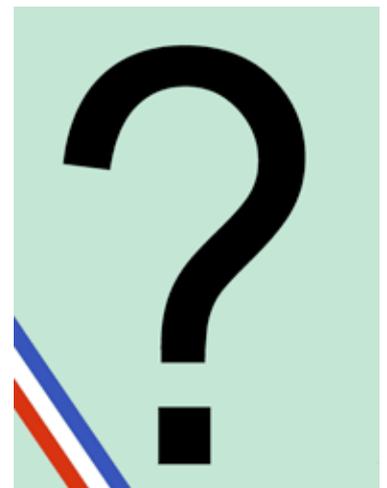
29
**Germain
ALLARD**
maire
du V-mai 1953
au 21 mars 1965



30
**René
BARRAS**
maire
du 21-III-1965
au 24-IX-2002



31
**Henri
GARCIA**
maire
du 24-IX-2002
au 22-III-2020



32
**Prochain
ÉLU**
maire
du 22-III-2020
au... ?

LES TRAVAUX AU VILLAGE

2019 : LA COMMUNE DU CASTELLET A INVESTI PLUS DE 100 000 EUROS !

En 2019, et particulièrement en fin d'année, plusieurs travaux ont été réalisés sur la commune.

- Toilettes de la salle des fêtes : il a fallu mettre aux normes - c'est une obligation ! - les toilettes de la salle des fêtes pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux faits au premier trimestre ont coûté 12 434 € HT et ont été subventionnés à hauteur de 7 460 € par l'État avec la DETR.

- Camion : un nouveau camion a été commandé et les employés en prendront possession au mois de mars 2020. Montant de l'achat : 29 310 € avec une subvention de 12 000 € de la Région et une autre de 8 655 € de la DLVA. L'autofinancement s'élève donc à 8 655 €.

- Ralentisseurs : des ralentisseurs plus efficaces ont été posés dans la rue de la Carrière et dans celle de Germain Allard. Coût 4 545 € financés à 50 % par le Conseil départemental au travers des amendes de Police.

- Quai à la maternelle* : ce quai, qui sert aux collégiens, a été entièrement financé par la DLVA. Le

coût est estimé à 8 000 €.

- Quai aux Itardes* : il semblait évident aux conseillers municipaux qu'il fallait un autre arrêt des cars aux Itardes. C'est chose faite. Le coût de ce quai est de 33 295 € mais il a été financé par l'État à hauteur de 16 000 €, par le Département pour 8 991 €, et par la DLVA pour 3 263 €. Finalement il n'aura coûté à la commune que 5 041 €.

- Radars pédagogiques : deux radars pédagogiques ont été installés pour rappeler la prudence aux automobilistes. Le coût de cette opération s'élève à 3 681 € et nous avons obtenu une subvention de 50 % soit 1 840 € du Conseil départemental.

- Four à bois : la toiture du four à bois et les murs ont été restaurés pour un coût de 31 212 € mais la DLVA participe à cette facture à hauteur de 12 484 €.

**Je veux remercier particulièrement les familles Nicolas Robert et Simone, Armelin Jean-Pierre et Armelin-Moutier pour avoir mis gracieusement leur terrain à disposition pour la construction des quais. Sans leurs autorisations ces travaux n'auraient pas été possibles.*

Hormis ces travaux ou achats réalisés par – ou auprès – de professionnels et donc parfaitement budgétisés, nos employés communaux, comme les autres années, ont assuré l'essentiel de l'entretien du village. Tour d'horizon de leurs réalisations !



Dès le mois de janvier il a fallu curer la buse et la canalisation qui permettent d'évacuer les eaux de ruissellement au bas de la Coussière, vers la jonction avec le lit du Rancure.



En janvier toujours une petite réparation de chaussée s'est imposée à Combe-Croix. Vive l'enrobé à froid !



Restituer à l'identique un vieux support de rouleau à blé (barrulaire)... nos employés en sont capables !



Des barrières de protection, il en faut devant le parking de l'école pour mettre nos petits à l'abri...



... mais il en faut aussi pour protéger la sortie du bas du Jardin de Clément. Pas de problème pour eux.



Et, puisqu'on parle du Jardin de Clément, c'est le moment de mettre en place le fameux barrulaire avec le mât qui supporte le tourniquet autour duquel tourne le cheval, pour agrémenter le petit conservatoire des vieux outils agricoles que prépare l'association Castellum. Enfin, pour terminer l'installation des outils à main dans le cabanon qui leur est dédié, nos employés se sont ingénies à leur trouver la meilleure place pour les accrocher.



Les WC de la salle polyvalentes n'étaient plus aux normes pour assurer l'accessibilité d'éventuels handicapés en fauteuil. L'entreprise Bigotto a assuré la totalité des travaux de modernisation.



L'arbre remplaçant le platane arraché en 2003 n'avait jamais pris. Un nouveau lui a été substitué après nettoyage en profondeur du sol.





Même constatation pour un ancien chêne tout rabougri au quartier des Bernards. Une fois arraché, il a été remplacé par un bel olivier offert par l'ONF (éclaircissement des parcelles). Bien taillé, il devrait prospérer.



Les jours de mauvais temps, il y a du travail de ferronnerie, à l'abri, dans le garage communal.



L'installation d'un jardin potager derrière l'école permettra aux enfants de voir pousser des plantes.



La sécurité de nos enfants est la première préoccupation de la municipalité. Henri Garcia a obtenu de haute lutte le maintien par la DLVA d'un arrêt de bus aux Itardes pour le transport scolaire. Sur les 33 000 € du coût général des quais, la commune n'a eu à n'en déboursier que 5 000 grâce aux diverses subventions. Quant aux arrêts devant l'école maternelle, ils ont été entièrement pris en charge et financés par la DLVA.



Là ce ne sont pas nos employés, mais la société d'Éric Bigotto qui s'est attelée aux travaux de protection du bâtiment de l'ancien four à pain. Renforcement des maçonneries, construction d'une charpente et d'un toit en tuiles, voilà encore une vieille construction bien protégée. On pourra bientôt réutiliser le four de l'ancienne boulangerie pour refaire du pain, des fougasses et pour cuire vos tians personnels lors d'une prochaine fête du village qu'organiseront soit le comité des fêtes soit Castellum... ou les deux associations ensemble !



L'entretien général du village, qu'il s'agisse des rues, des bords des chemins, des espaces végétalisés, tout cela fait partie du travail de nos employés municipaux, tout comme l'entretien global du cimetière. Ainsi, quelques jours avant la Toussaint, ils ont justement fait un nettoyage des herbes dans les allées et un élagage partiel des cyprès pour enlever les branches mortes ou qui avaient tendance à rebiquer.



Castellum a fait réaliser des plaques explicatives pour agrémenter le Jardin de Clément.



Un portail en fer forgé est en préparation pour fermer l'espace situé derrière le clocher.



Pour mieux ralentir les voitures avant l'école et avant le Jardin de Clément deux dos d'âne ont remplacé les anciens coussins berlinois qui seront déplacés.



Un pilier du toit du lavoir des Bernards avait été percuté cet été par un véhicule. Il vient d'être restauré après remboursement par les assurances.



Fin d'année décidément bien trop arrosée ! Du moins avec les crues du Rancure qui est encore sorti de son lit juste avant Noël. À gauche au pont d'Entrevennes, à droite à l'embranchement de la déchèterie.

ÇA C'EST PASSÉ EN 2019

VŒUX

Le maire Henri Garcia entouré des conseillers municipaux a présidé la cérémonie des vœux en présence de la députée Delphine Bagarry, des maires de Puimichel, Entrevennes, Oraison et des élus des communes environnantes. Henri Garcia a eu une pensée pour les familles des disparus de 2018. Puis il a fait le bilan de l'année écoulée « sans travaux importants pour laisser à notre trésorerie le temps de se refaire une santé », mais qui a permis « d'obtenir le maximum de subventions pour 2019 ». Il a annoncé les travaux prévus : rénovation des toilettes de la salle polyvalente pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite ; mise aux normes de l'arrêt de bus aux Itardes ; rénovation du four à bois grâce au fonds de concours de la DLVA.

Le maire a remercié les 103 personnes qui ont participé à la journée citoyenne de 2018. Il a souligné l'implication des trois enseignants du Val de Rancure, ainsi que le travail des membres du



SIVU : « les trois écoles sont un atout essentiel pour que les jeunes couples viennent s'installer ». « Gérer une commune ce n'est pas le travail d'un homme seul », a ajouté Henri Garcia qui a ainsi remercié les conseillers municipaux, les employés communaux, les bénévoles des associations qui animent le village : le comité des fêtes, Vélo Passion et Castellum. Enfin le maire a rendu hommage aux pompiers et aux gendarmes « qui quittent leur famille pour nous venir en aide au risque d'y laisser parfois leurs vies ».

PPR

Le 11 février dernier s'est tenue, dans la salle polyvalente, une réunion consacrée à la définition des limites du nouveau PPR (plan de prévention des risques) avec la présence de M. Miane (des services de la DDT), ce qui a permis de préciser les réflexions qui lui avaient précédemment été transmises par la commune.



LOTO

Mi-février a eu lieu un important loto d'autant plus réussi qu'il s'est déroulé par un temps radieux et que

les membres du comité des fêtes du Castellet ont su à propos utiliser les moyens de communication modernes (les réseaux sociaux) pour attirer un large public venu des villages voisins.



VÉLO PASSION

SPORT ET DON D'ORGANES

Pour la troisième année consécutive, la *Rando des Merveilles* a été organisée par Castellet Vélo Passion et par le Grand Pré pour sensibiliser à la cause du don d'organes. Cette rando n'est pas une compétition, chacun participe selon ses possibilités pour découvrir les nouveaux sentiers ouverts par Michel et Agnès Mazzaro de l'association Castellet Vélo Passion organisatrice de cette belle journée.

Jean Dominique Gontrand transplanté rénal depuis 30 ans s'est adressé aux participants de la troisième *Rando des Merveilles* avant de donner le départ : « le don d'organes sauve des vies, il faut informer votre entourage de votre volonté d'être donneur ou pas ». 39 marcheurs et 45 vététistes se sont élancés sur les deux circuits balisés de 15 km pour la marche et 35 km pour le vélo. Les randonneurs sont venus en famille pour découvrir les sentiers. Le ravitaillement offert par les établissements Doucet, Perlamande et Carrefour d'Oraison a permis de reprendre des forces à mi-parcours. Cette manifestation était organisée au profit de SporLyGref. Cette association de la région lyonnaise dont le président est Pierre Charretier a pour objectif la réinsertion des greffés et des dialysés par le sport. Elle aide en particulier les enfants à participer aux jeux mondiaux des transplantés. Grâce à la générosité des randonneurs 450€ ont été récoltés lors de cette journée.



AG des BÉCASSIERS

Le Club National des Bécassiers a tenu son AG annuelle au Castellet. La chasse n'est pas la seule activité de cette association. Les résultats du baguage et des carnets de prélèvements le confirment : ainsi cette année un oiseau a pu être suivi jusqu'aux frontières de la Mongolie.



LUMIÈRE D'ÉTOILES

Une fois encore Marjorie Cailliau a réservé la primeur de sa nouvelle pièce au Grand Pré, à l'initiative d'Agnès et Michel qui avaient préparé un délicieux repas pour accompagner cette comédie d'Eugène Labiche *Moi, moi, moi*. M. Dutrecy est un homme égoïste et peu scrupuleux, qui règne sur son petit monde, mais jusqu'à quand ? Il trouve suspecte la loyauté de son neveu Armand. Thérèse sa nièce, son docteur et Ernestine lui seront-ils toujours fidèles ? D'esclandres en rebondissements les comédiens ont su faire rire les spectateurs.



FÊTE DE L'ASCENSION

Jeudi 30 mai Brandon et son équipe du comité des fêtes ont tout mis en place pour que la traditionnelle fête de l'Ascension du Castellet soit une réussite. Comme à l'habitude, après la non moins traditionnelle messe qui réunit les fidèles de la paroisse, tout le monde s'est retrouvé devant la mairie pour un apéro monstre qui permet de réunir tout le village et les amis venus des communes voisines. Une paëlla attendait ensuite les gourmets



LES ÉCOLES ET L'EAU

Quand nos trois écoles se regroupent autour du thème de l'eau, ça permet de découvrir le fonctionnement d'un réseau d'eau potable avec Thierry de la DLVA, d'apprendre comment nos anciens faisaient la lessive avec les Fileuses et organisaient leur vie autour de la fontaine grâce à Maryse... avant de déjeuner en plein air. À la fin les enfants ont reçu un stylo-plume ou un coloriage pour les plus petits de la part de Castellum à l'initiative de cette journée.



LA DLVA AU CASTELLET

Début juillet Le Castellet a accueilli la DLVA, et son président Bernard Jeanmet-Peralta, pour une réunion au cours de laquelle Henri Garcia a pu faire remonter quelques préoccupations des élus telles que le remboursement des frais de déplacement pour les conseillers communautaires, la révision des conditions d'attribution de la subvention de fonds de concours pour les petites communes ou la restitution au Val de Rancure de son ancien podium qui n'entre pas dans les compétences de la DLVA.



FÊTE VOTIVE

Heureusement que Brandon a encore réussi à motiver quelques personnes pour que le comité des fêtes parvienne à organiser la traditionnelle fête votive. Car tout le village est heureux d'y participer, de jouer aux boules, de prendre un super apéro gratuit, de s'inscrire au repas du soir sur la place du Barri (avec de succulentes préparations culinaires comme tous les ans) et de terminer la nuit tombée en dansant à tout rompre. Notre comité des fêtes est à féliciter et à encourager pour qu'il continue ainsi.



STOP AUX ADDICTIONS

La DLVA, dans le cadre des Estivales, a développé un partenariat avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addiction pour prévenir les conduites à risques en informant sur les risques liés au tabac, à l'alcool, aux drogues, aux médicaments et aux addictions comportementales. Ils ont mis à disposition du public des lunettes qui simulent la prise d'alcool ou de cannabis et ses conséquences sur la vision. L'ANPAA 04 gère des centres de soin ambulatoires pour aider les personnes qui ont des addictions ainsi que leur entourage.



LES ESTIVALES DE LA DLVA

Antoine à la batterie, Pierre-Olivier à la contrebasse, Briec à la guitare et au chant, Maël à la guitare, saxo et au chant composent le groupe Harisson Swing. Ces musiciens venus du Morbihan ont entraîné le public dans un mélange de jazz manouche, de mix guitares et de chants. Reprises de grands classiques et compositions personnelles ont alterné durant près de deux heures pour le plus grand bonheur des mélomanes et de ceux qui ont les pieds qui bougent. Ce concert était offert par la DLVA dans le cadre des Estivales.



NETTOYAGE

AU JEU DE BOULES

Quand des citoyens très engagés avaient proposé des actions pour la *Journée citoyenne*, mais n'avaient pu les réaliser pour cause d'annulation en raison de la pluie, et quand ces mêmes citoyens passent outre les impondérables, ça donne un résultat qu'il convient de saluer bien bas. Merci aux deux sœurs Maryse et Viviane qui ont pris du temps sur leur week-end pour nettoyer le boulodrome et drainer la rigole d'écoulement des eaux de pluie. Grâce à elles on peut toujours jouer à la pétanque.



HALLOWEEN

C'est un comité des fêtes bien réduit qui a permis aux enfants de parcourir le village pour terroriser les habitants et se faire remettre des rançons de bonbons. Merci Christelle et Mireille. Mais si vous voulez que toutes ces belles animations perdurent, appelez le président Brandon (07 86 15 39 89) pour convenir avec lui d'un moyen pour aider le comité à poursuivre ses actions habituelles, fêtes de l'Ascension, fête votive, carnaval, halloween, lotos, etc. Faute de quoi tout risque de disparaître !



CÉRÉMONIE DU 11-NOVEMBRE

La cérémonie du 11-Novembre s'est déroulée cette année sous une fine pluie, en présence de Marcel Avargues pour les anciens combattants et de l'adjoint-chef Christian Ferrebœuf pour les pompiers. Henri Garcia a rappelé avec émotion les raisons de cette journée avant d'insister sur les devoirs des citoyens et pas seulement sur leurs droits. Une leçon de civisme en cette époque où l'on oublie parfois les fondements de notre République !



DÉLUGE ET CRUES DE FIN NOVEMBRE DANS LE SUD

Le Sud de la France a été particulièrement touché par les épisodes méditerranéens à la fin du mois de novembre. Et même si notre département n'a pas connu les drames du Var et des Alpes maritimes, les pluies ont entraîné de fortes perturbations. Les sols gorgés d'eau ne pouvaient plus rien absorber et les forts orages qui ont éclaté dans le bassin versant du Rancure ont fait gonfler notre torrent hors de son lit habituel. En particulier la buse de la route de la déchèterie a été bloquée par des embâcles. Il a fallu l'intervention de Benoît et de sa tracto-pelle pour libérer le passage et rétablir la circulation vers les quelques habitations du plateau de Coguille.



9^E REPAS DES SÉNIORS

Le 23 novembre, pour la neuvième année consécutive, la mairie du Castellet invitait les séniors du village au repas annuel concocté au Grand Pré par Agnès et Michel. Cette initiative a connu un vrai succès année après année et a permis – c'était son objectif de départ – de créer du lien entre les anciens en leur permettant de se rencontrer dans un lieu et dans des circonstances particulièrement agréables. Avec une soupe de poissons pour commencer, un filet mignon ou des gambas ensuite, avec une assiette aux trois fromages et un gâteau poire-caramel pour finir, les estomacs ont été calés.



Rien de tel qu'un petit apéro pour mettre l'ambiance et aiguiser les appétits. C'est le moment des retrouvailles entre les habitants des différents quartiers, et l'occasion pour le maire, Henri Garcia, d'accueillir tous les participants.



Une nouvelle fois une quarantaine de villageois se sont retrouvés attablés dans la grande salle du restaurant Le Grand Pré pour goûter le menu concocté par nos restaurateurs... et pour discuter un peu aussi.



Pendant que Michel et Agnès faisaient le service, c'était l'occasion pour le maire de faire le tour des tables avant de mettre à l'honneur nos doyens, Mimi Armelin et André Laurent, avant la dégustation du dessert.



Ensuite Henri Garcia a annoncé en avant-première qu'il ne se représenterait pas aux municipales en 2020. L'assemblée lui a réservé des applaudissements nourris en remerciement de ses années au service de la commune. Enfin, sous les applaudissements lui aussi, Louis Mistral a offert une tournée générale de ses boissons aux herbes.

CASTELLUM - 13 DESSERTS

S'inscrivant dans la tradition provençale des fêtes de Noël, Agnès a fait appel à l'association Castellum pour installer une évocation des fameux 13 desserts dans son restaurant Le Grand Pré à l'occasion du marché de Noël qu'elle a eu l'excellente idée d'organiser cette année encore le premier dimanche du mois de décembre. Une petite exposition visible juste avant les fêtes calendales.



MARCHÉ de Noël

1^{er} décembre - malgré un temps pluvieux, le marché organisé par Agnès a été un vrai succès avec ses stands de producteurs locaux, ses stands des écoles du Val de Rancure, la magnifique crèche installée par l'atelier de Pépo d'Entrevennes... et le cassoulet ultra convivial qu'on pouvait déguster pour un tarif très modique. Sans compter le loto qui s'est déroulé en marge du marché dans l'après-midi. Bravo à nos restaurateurs locaux pour leurs initiatives.



UNE ORDURE LE PÈRE NOËL ?

Le 21 décembre Agnès et Michel ont proposé un dîner-théâtre. La compagnie *À l'improviste* a permis aux quelque cinquante personnes venues spécialement de se faire une idée et de savoir enfin si le père Noël est vraiment une ordure. Beaucoup de rires dans la salle. Des comédiens remarquables. Un repas apprécié. Il n'en fallait pas plus pour terminer l'année en beauté. Encore une fois on peut féliciter Agnès et Michel pour leur dynamisme.

30 - Lou Badaou



AG de Vélo Passion



Le club Castellet Vélo Passion créé en 2017 a tenu son assemblée générale. Ce club est affilié à la Fédération Française de Cyclisme. Vingt-six licenciés dont dix-neuf jeunes ont adhéré en 2018. Les sorties ont lieu le mercredi à 14 h 30 et le samedi à 10 h pour les jeunes et le samedi à 14 h 30 pour les adultes et les ados. Les jeunes cyclistes apprennent les techniques de base pour avoir les bons réflexes au guidon de leur VTT. Ils peuvent faire de la

compétition s'ils le souhaitent. La présidente Agnès Mazzaro a présenté les sponsors avant de faire le bilan d'activité. La rencontre interclub a réuni 65 participants, la *Rando des Merveilles* a permis de reverser 450 € pour le don d'organes, le trophée des bambins a eu lieu pour la deuxième année et un challenge a été mis en place. Un terrain a été aménagé avec bosses et obstacles pour les entraînements et certaines compétitions. Le bilan financier positif permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Pour terminer, Agnès a donné les résultats du challenge. Tout au long de l'année des points sont attribués selon le mérite. Onze enfants ont été récompensés et c'est Alexandre Gouin qui a remporté le trophée, il a également reçu un vélo.

Présidente : Agnès Mazzaro, trésorier : Julien Gozzi, secrétaire : Thierry Brun - Renseignements 04 92 79 81 91

AG de CASTELLUM



Grand changement cette année pour l'assemblée générale de Castellum, après la démission de son ancien président. Le bureau proposé par le conseil d'administration a été validé à l'unanimité et Annie Giraud est devenue la présidente en titre. Elle est assistée dans sa fonction par Catherine Botosezzy, vice-présidente, par Mireille Machu, trésorière et par Nadia Poma, secrétaire. André Laurent est toujours président d'honneur. Les bilans moral et financier ont été adoptés. Après la présentation des projets, la journée s'est terminée par un repas au restaurant Le Grand Pré.

MÉMOR'IMAGE 2019

CONTES, SENTEURS, SAVEURS ET COMPLICITÉ

Depuis plusieurs années Le Castellet et d'autres petites communes du département bénéficient d'animations offertes par la Médiathèque départementale et le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence dans le cadre de Mémor'Image. Cette action culturelle a pour objectif de lutter contre la perte d'autonomie des personnes âgées et pour développer les rencontres inter-générationnelles. Comme les années précédentes nous avons ainsi pu accueillir quatre séances de cette belle initiative, du début du printemps jusqu'à l'automne.



Des enfants ravis, au mois de mars, après le conte de Luigi et son animation musicale.

Mémor'Image du 12 mars

Comment captiver durant une heure des petits de 3 ans et des grands de... 91 ans ? Luigi Rignanèse a parfaitement réussi cette prouesse en entraînant l'auditoire dans les aventures tumultueuses du jeune berger Antonio et de sa chèvre Bianchetta en Italie du sud. Dans ce conte ponctué de « quand c'était le bon temps », au son de la guitare, de l'accordéon et du tambourin, les animaux parlent et les histoires s'enchaînent dans un tourbillon. Luigi le conteur a permis aux adultes et aux enfants de se retrouver dans le même univers magique.

Mémor'Image du 9 juin

Elisabeth et Catherine tournent la manivelle du moulin à histoires et, avec la complicité d'André, saisissent un conte. Ces deux conteuses de l'association de *Bouche à Oreilles* entraînent l'auditoire dans un univers magique. Les élèves des trois écoles du Val de Rancure et les aînés du village écoutent l'histoire de la maison en bonbons, comment la pastèque est arrivée en Provence ou encore l'amour impossible entre un pamplemoussier et un mandarinier. Cette animation a été conçue pour Mémor'Image. Christine Bressier représentait la Médiathèque départementale. Un goûter a terminé cette belle rencontre.

Mémor'Image du 16 septembre

Virginie Besançon, auteur de trois livres de recettes de Provence et cuisinière depuis vingt ans avait les qualités pour parler des saveurs aux élèves de l'école maternelle. Elle a fait découvrir aux enfants deux fruits de notre région : l'abricot et l'amande sous

toutes leurs formes : frais, sec, en confiture, en jus, sous forme de poudre, de pâte ou de lait. Certains en ont redemandé. D'autres ont fait la grimace. Mais tous ont fabriqué des tartelettes et des biscuits. Les nourritures de l'esprit étaient aussi au programme. Les élèves ont écouté sagement le poème « L'oiseau de Colorado » lu par Virginie ainsi que l'histoire de la petite coccinelle qui voulait se marier racontée par Christine. L'après-midi s'est terminée par le goûter.

Mémor'Image du 14 octobre

C'est une habituée du Castellet, Tachka Sofer, qui a clôturé la saison 2019 des animations de Mémor'Image. Cette passionnée des plantes et de la nature est venue sur place ramasser des plantes aromatiques... dans le Jardin de Clément où elles poussent à profusion pour le bonheur de tous. Son objectif : les faire sentir par les enfants pour aiguïser leur sens de l'odorat. Et comme il fallait aussi s'occu-



André et Maryse ont été des acteurs, devant les enfants, avec les deux conteuses du mois de juin. Ils ont lancé une histoire et fait une démonstration.



Les abricots et les amandes au centre de l'animation du mois de septembre : une découverte pour certains des enfants... mais pas pour tous !



Et les histoires ont captivé nos petits bouts de choux, qu'il s'agisse de l'oiseau du Colorado ou de la coccinelle qui voulait se marier.

per des seniors présents, elle avait choisi de leur faire réaliser deux recettes simples et savoureuses :

- une véritable tapenade selon la recette originale de 1880 du chef marseillais Charles Meynier, avec de bonnes olives noires, des anchois, des câpres qui donnent son nom à la préparation (*tapeno* en provençal)... histoire de prouver que c'est vite préparé et que c'est bien meilleur que les fades mixtures industrielles des supermarchés !

- une sauce du Moyen Âge qui peut accompagner des légumes crus, des viandes ou dont on peut simplement napper des croûtons ou des tartines pour l'apéritif, le *sausson*, spécialité à base de purée d'amande, anchois, graines de fenouil, feuilles de menthe, ail, huile d'olive, safran et jus de citron, le tout finement broyé et malaxé. Une révélation pour tous

les adultes... et les enfants de l'école qui ont ainsi pris un goûter original et plutôt inattendu... Avec ça certains ont carrément adoré !



Passionner des participants adultes... une gageure réussie par Tachka avec la qualité de ses explications et sa bonne humeur.



Tachka a réussi à captiver les seniors par ses explications passionnantes sur des produits que tout le monde connaît (ou croit connaître).



Quant aux enfants, après avoir respiré les parfums des plantes aromatiques, ils ont pu se régaler avec les deux préparations qui leur avaient été concoctées.

LA VIE DES ÉCOLES

LES ÉLÈVES FONT LE CIRQUE

En mars les élèves de l'école maternelle, encadrés par Ludivine Werner et Carine Gouin, ont reçu une initiation aux disciplines des arts du cirque grâce à cinq interventions de Loly Circus. À la fin du stage, les artistes en herbe ont donné une représentation à laquelle les familles ont été invitées. L'équipe pédagogique a pu constater de réels progrès réalisés en peu de temps par les apprentis acrobates, équilibristes et jongleurs. Cette animation a été financée par la coopérative scolaire grâce aux actions menées par les parents d'élèves.



L'ÉCOLE DE PUIMICHEL RÉCOMPENSÉE

Laure Corvaisier et ses élèves des classes du CP et du CE1 ont travaillé pendant l'année scolaire sur le thème de l'eau. Ils ont participé à la seconde édition « Mouille ta plume », un appel pour sensibiliser

les jeunes aux épisodes de pluies intenses et aux inondations. Une maquette du bassin versant du Rancure avec des pierres, de la terre argileuse, du gazon et des maisons en pâte à sel fortement arrosée a montré comment le Rancure sort de son lit. Les enfants ont écrit des textes pour expliquer ce phénomène. Enfin le son a été mis sur les images pour obtenir un film.

Le jury a décerné le deuxième prix à l'école de Puimichel pour ce travail (les 23 départements de l'arc méditerranéen étaient représentés). Chaque élève a reçu un diplôme et un trophée a été envoyé à l'école.



LA MATERNELLE À LA FERME

Les élèves de l'école maternelle du Sivu du Val de Rancure au Castellet, accompagnés par leur institutrice et leur Atsem, sont allés découvrir la ferme pédagogique de Jarjays au mois de juin dernier. Les petits ont nourri les chèvres, les lapins, les poules et les agneaux. Ils ont aussi pu observer la drôle de démarche des autruches. Et ils ont également participé aux activités de la ferme en fabricant de la farine. Voilà une journée bien remplie !





LA FÊTE DES ÉCOLES À PUIMICHEL

Les trois enseignantes des écoles du Val de Rancure ont retenu le thème de l'alimentation pour la fête de fin d'année. Les enfants ont répété saynettes et chansons pour offrir un spectacle de qualité aux familles. Les élèves d'Entrevennes ont joué une pièce de théâtre où des lutins se réunissent pour un banquet. Les petits de l'école maternelle du Castellet se sont costumés en papi, mami, souris et chat pour attraper un radis. Ceux de Puimichel ont invité le public dans un restaurant anglais. Enfin tout ces acteurs en herbe se sont rassemblés pour chanter.

LA RENTRÉE 2019-2020 AUX TROIS ÉCOLES

Le 2 septembre les trois écoles du Regroupement Pédagogique du Val de Rancure ont fait leur rentrée avec 17 élèves dont 2 en petite section, 7 en moyenne section et 8 en grande section à la maternelle du Castellet. Pour le primaire, à Entrevennes les effectifs comprennent 7 enfants en CE2, 2 en CM1 et 9 en CM2. Enfin à Puimichel on compte 16 élèves dont 7 en CP et 9 en CE1. Les enseignantes (respectivement Ludivine Werner, Magali Pabois et Laure Corvasier) sont épaulées par Carine, Marie-Pierre, Patricia, Virginie, Ludivine et Dominique.



Le Castellet



Entrevennes



Puimichel

FÊTE DE NOËL

Les élèves des trois écoles du Val de Rancure ont fêté Noël au Castellet. Les Fileuses d'Oraison ont présenté les treize desserts. Puis les enfants ont assisté au spectacle de Luigi Rignanese. Arthur, bibliothécaire de la DLVA, a raconté l'histoire de la soupe aux cailloux. Les familles étaient invitées à venir écouter les chansons de Noël interprétées par les petits. Le chant *Le père Noël est enrhumé* a été repris par les trois classes. Un goûter a terminé cette belle journée.



LE CASTELLET

PARCOURS HISTORIQUE

En 2013 l'association Castellum a souhaité raconter aux passants l'histoire du Castellet. Peu de villages de la taille du nôtre offrent de telles explications fixées sur les murs. Voilà une bonne raison pour flâner aux beaux jours dans tous les recoins du village et découvrir quelques faits marquants, quelques personnages importants ou quelques bâtiments qui ont eu leur importance dans le passé. Retour sur un parcours à (re)visiter.



Le nouveau village vu depuis les ruines de l'ancien.

Les plus vieilles archives du Castellet remontent au XII^e siècle. On sait, avec Claude-François Achard, que le village était appelé Castellum⁽¹⁾. Avec l'abbé Féraud on apprend qu'il y avait un « vaste et beau château » mais sans description ni localisation. On peut situer l'emplacement du premier village grâce au nom de Ville Vieille (toujours porté sur les cartes). Plus tard le village se déplaça en fond de vallée, vers la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle.

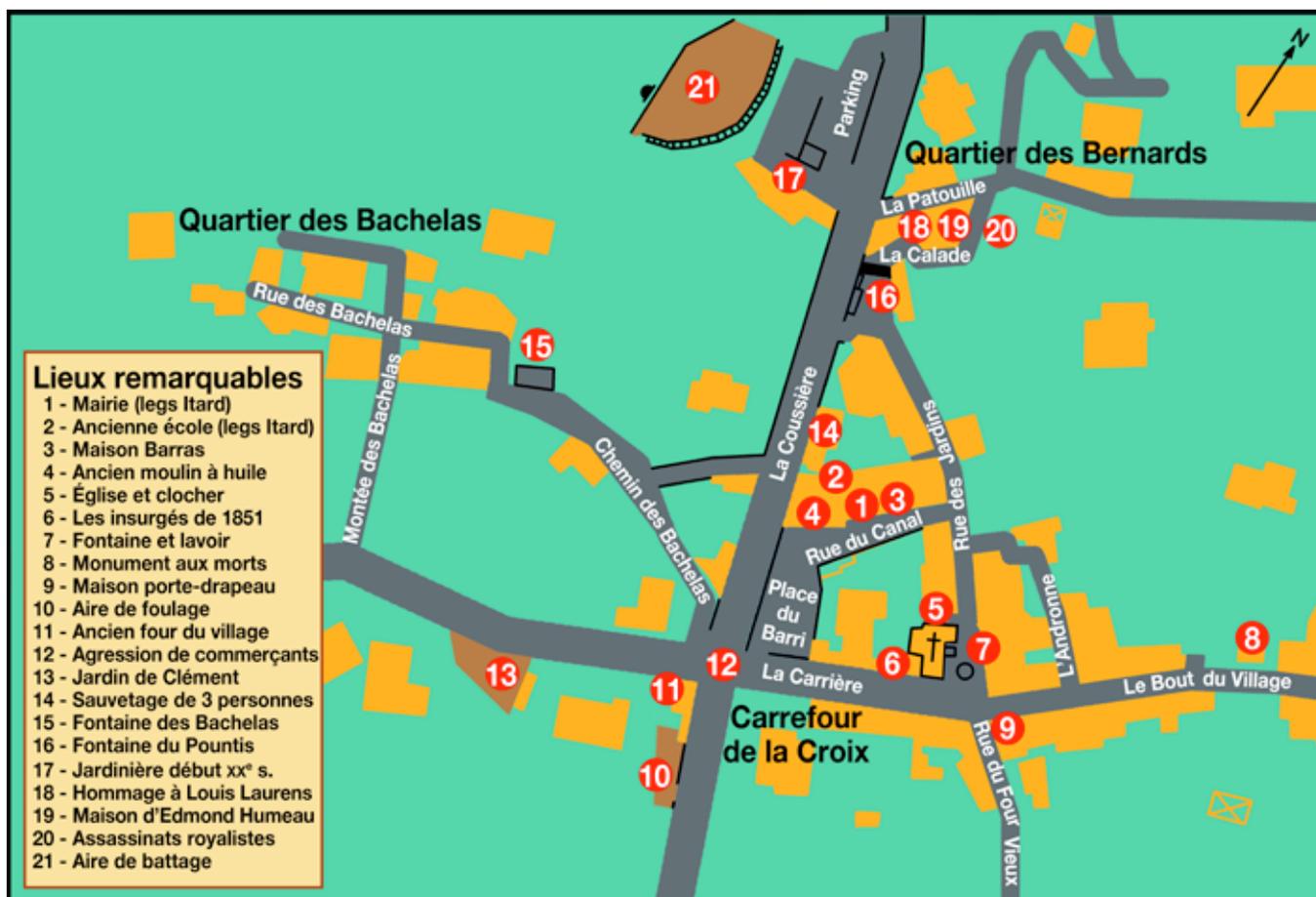
Le Castellet à l'époque féodale

Au cours de son histoire Le Castellet changea plusieurs fois de mains. Au XIII^e siècle il dépendait des Isnard, seigneurs d'Entrevennes. En 1543 il appartint à la famille d'Oraison. En 1720, devenu marquisat, il passa dans les mains des Fulque, nouveaux seigneurs d'Oraison.

Les implantations religieuses

Au XII^e siècle l'abbaye de Saint-André de Villeneuve, tenue par des bénédictins, s'installa au Castellet, l'endroit le plus large en fond de vallée à la jonction des torrents de Rancure et de Puimichel, favorisant l'agriculture et l'essor économique. Ils cultivèrent la vigne pour le vin de messe... un vin estimé selon l'abbé J.-J.-M. Féraud, auteur d'une *Géographie historique et biographique des Basses Alpes* en 1844, qui écrit « le sol produit des grains, de l'huile et de très bon vin ».

1 - Castellum, nom latin dérivé de castrum (fort, place forte) désignant un château fort. Mais castrum désigne également une ville, tout comme castellum désigne aussi un hameau de montagne (cf Félix GAFFIOT - Dictionnaire illustré latin-français).



1 et 2 - Bâtiment légué par Silvère Itard à la commune pour y installer les bureaux de la mairie et – longtemps aussi – l'école.

3 - Maison de naissance de René Barras, maire du Castellet (1965-2002). Aujourd'hui elle abrite la maison des associations.

4 - Le moulin à huile était un « moulin à sang ». Aujourd'hui ne restent que le pressoir, sa chapelle et son mur de force.

5 - Édifiée en 1178 par l'abbaye de Villeneuve-les-Avignon l'église du Castellet fut agrandie en 1622. En 1849 l'architecte Louis Dellasanta ajouta un clocher. Les travaux débutèrent en septembre 1852. Mais suite à des pluies diluviennes les murs s'écroulèrent. Le clocher ne fut terminé qu'en 1854.

6 - Hommage aux insurgés de 1851 : Pascal Bicaïs, Jean Louis Hypolite Brémond, Louis Jean Baptiste Durand, Antoine Guichard, Louis Joseph Tourniaire.

7 - La fontaine de la place de l'Église fut construite en 1860-1861. Le lavoir, adossé à la façade de l'église fut construit 23 ans plus tard, en 1884, sous la demande pressante des habitants.

8 - Le monument aux morts a été édifié en 1919 sur un terrain offert par Théophile Reboul en hommage aux soldats tués lors du premier conflit mondial.

9 - Le 26 décembre 1848 la mairie choisit cette maison au centre du village pour installer le drapeau tricolore offert aux communes par la République.

10 - Pour contourner la dîme due au clergé pour le foulage du blé, les paysans réservèrent des aires sur leurs propres terres. Celle-ci en est une.

11 - Le four fut utilisé par les boulangers du village : Richebois (jusqu'en 1930), Sanchez (jusqu'en 1936), Gaze (jusqu'en 1950), Jourdan (jusqu'en 1958) et Teddy (jusqu'en 1960).

12 - Du xvi^e siècle jusqu'à la fin des années soixante s'élevait ici une croix de bois de 3,50 m. Le 24 juin 1801 des brigands agressèrent huit commerçants revenant de la foire de Valensole.

13 - Cet ancien jardin de leur époux et père Clément Giraud (1920-2006) a été donné à la commune par Lucette et Annie Giraud pour offrir aux enfants d'agréables moments de jeu.

14 - Antoine Frédéric Barras a été décoré pour avoir, « le 14 juin 1866, sauvé, au péril de sa vie, deux femmes et un jeune enfant dont la demeure venait d'être envahie par les eaux ».

15 - Datant de 1884 cette fontaine-abreuvoir-lavoir des Bachelas a été financée par les habitants du quartier.

16 - Premier point d'eau du village (xvii^e siècle), la fontaine du Pountis, lequel date du Moyen Âge, possède deux bassins et deux canons. Le lavoir fut ajouté en 1833 et le toit en 1896.

17 - Ce véhicule du début du siècle dernier à double usage (transport de légumes la semaine et promenade le dimanche) a été offert à la commune par René Barras et son épouse.

18 - Louis Laurens (1780-1837), né au Castellet, docteur en pharmacie, enseigna la chimie à Marseille. Il est décédé à Marseille du choléra.

19 - Edmond Humeau, homme de lettres, fit de cette demeure une retraite de réflexion et d'amitié, accueillant les plus grands artistes et écrivains du xx^e siècle.

20 - Le 12 août 1796 quarante-deux royalistes ont tué ici un vieux cordonnier, Crespin Meynier, d'un coup de feu à la tête. Le jeune Brémond, 15 ans, fut, lui, assassiné au poignard.

21 - Cette aire du xvi^e siècle est la plus ancienne du village : située en hauteur par rapport au village, elle bénéficie de vents dominants permettant le battage des céréales au fléau.

Quelques personnalités marquantes du Castellet

Edmond Humeau (1907-1998)

Vivant à Paris, Edmond Humeau fut rédacteur de revues littéraires. Il fut également poète. Pendant la dernière guerre, il aida les intellectuels traqués par les nazis, rejoignit la Résistance et obtint la Médaille de la Résistance et la Croix de guerre. En 1953 il découvrit Le Castellet et choisit d'y acquérir une maison pour se ressourcer le plus souvent possible. C'est là qu'il écrivit une immense partie de son œuvre. Il y reçut également une foule d'artistes et d'intellectuels qui surnommèrent sa demeure l'*Humeaudière*.



Edmond Humeau

René Barras (1927-2002)

René Barras, Castellian de sa naissance à son décès, a été une figure de la politique locale... et nationale. Maire du Castellet de 1965 à 2002, il fut également sénateur suppléant, conseiller régional et premier vice-président de la région PACA. Son engagement politique (il fut dix ans premier secrétaire fédéral du PS des Alpes de Haute-Provence) et syndical (délégué départemental de FO) ne l'empêcha pas de se donner à fond pour son village et pour son autre passion, le vélo. René Barras était chevalier de l'Ordre national du Mérite et chevalier de la Légion d'honneur. Sa maison natale acquise par la commune est devenue aujourd'hui la maison des associations.



René Barras

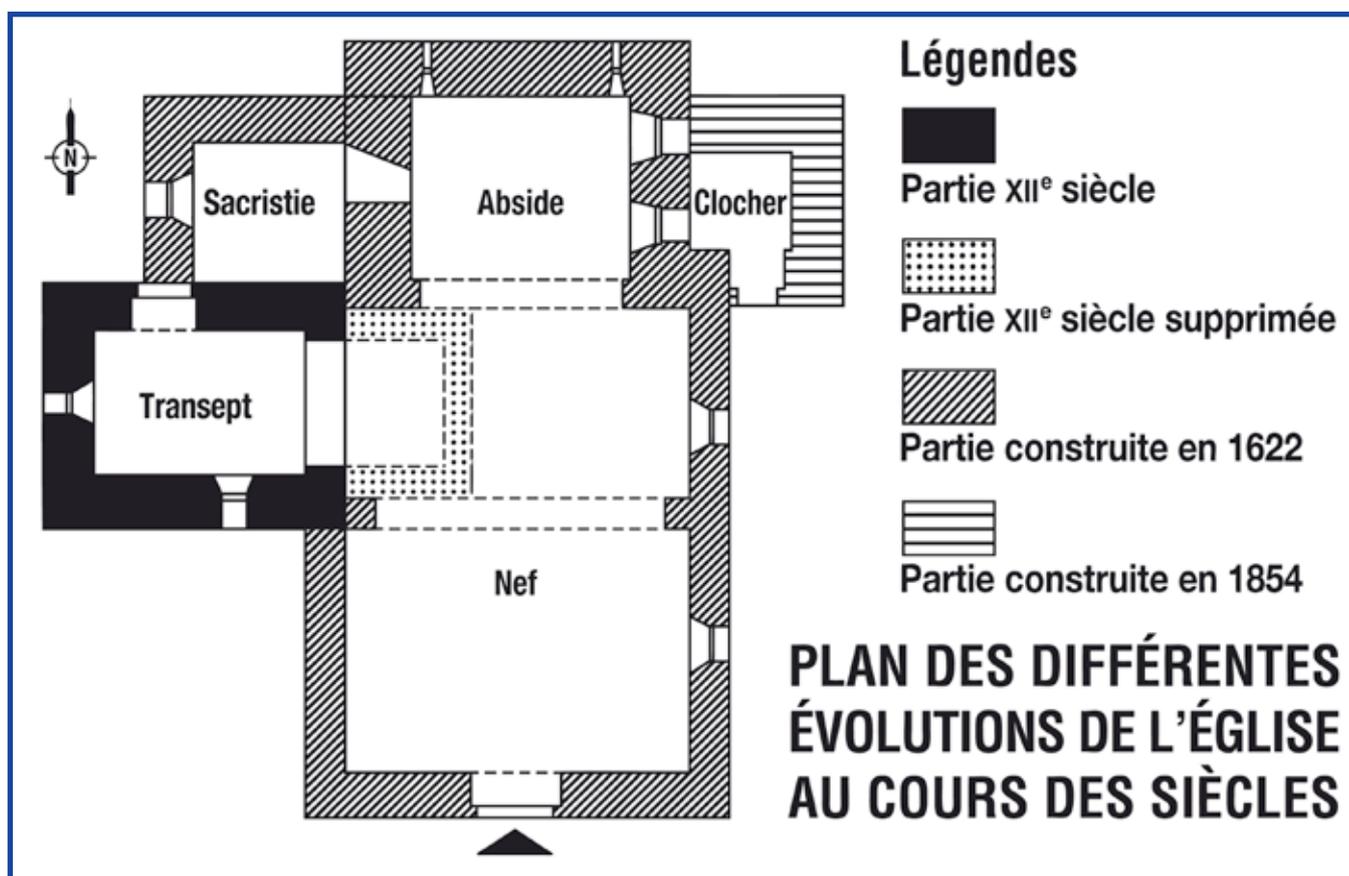
Clément Giraud (1920-2006)

Il fut une figure du village et des générations d'enfants se souviennent des paniers de figues et de raisins qu'il leur offrait à la sortie de l'école, comme ils se souviennent du jardin impeccable qu'il entretenait au quartier de Sainte-Anne. Sa femme Lucette et sa fille Annie ont offert son jardin potager à la commune pour en faire un espace ludique pour les enfants. Désormais équipé de jeux divers, il est en permanence fréquenté dès la sortie de l'école et plus encore pendant les vacances scolaires, attirant de nombreux vacanciers. Grâce à la générosité de sa famille et d'autres donateurs, il accueille également un espace dédié à l'exposition de vieux outils agricoles pour perpétuer le souvenir des anciens qui travaillaient âprement la terre.



Clément Giraud

L'église et son clocher



De 1178 à nos jours notre église Saint-Pierre a connu plusieurs transformations avec un premier agrandissement en 1622. En 1852 un clocher fut adjoint au bâtiment et sa construction connut bien des déboires – écoulement du bâti au début des travaux – de sorte qu'il fut terminé en 1854, après renforcement des angles par des pierres de taille. L'ancienne cloche de 1671 fut remontée à 13 mètres de haut. Au XIX^e siècle on installa une horloge sans cadran remplacée dans la deuxième moitié du XX^e siècle par une hor-



Vue d'artiste montrant la construction du clocher au XIX^e siècle.

loge à deux cadrans. En 1956 le toit d'origine fut remplacé par de la tôle ondulée remplacée à son tour par un toit en fibrociment recouvert de tuiles romanes en 1985. Enfin en 1995 d'importants travaux furent menés par la commune pour restaurer l'édifice en très mauvais état.

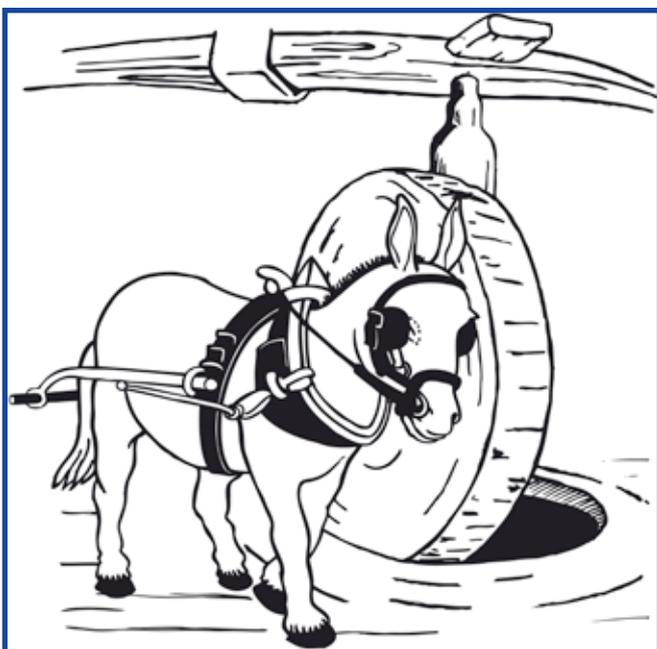
Le legs du couple Itard à la commune



Silvère Itard, né à Digne le 17 juillet 1801, s'est marié le 5 août 1829 avec Fortunée Mariaud, née à Digne également, le 22 juin 1808. Juge de paix et huissier de justice, il a aussi rempli les fonctions de maire du Castellet d'octobre 1843 à mai 1848. Le couple n'ayant pas eu de descendance, Silvère Itard, par testament du 16 février 1870, a légué à la commune du Castellet la maison, le jardin et toutes les atténuances qu'il possédait

dans l'enceinte du village afin de servir d'école publique laïque et de mairie. Il est décédé le 23 mars 1871. Les locaux furent affectés à leur nouvel usage après le décès de Fortunée Itard, le 28 novembre 1877. En remerciement de ce don généreux le conseil municipal concéda à perpétuité dans le cimetière du village une place pour le couple Itard. Aujourd'hui encore on y dépose des fleurs pour le 1^{er} novembre.

Le moulin à huile



Ce moulin à huile a été en activité jusqu'à la guerre de 1914. Aujourd'hui il conserve le pressoir, la chapelle mais pas la vis en bois. La meule en pierre a été cassée un jour de 1933 par des jeunes gens du village. Le terme de *moulin à sang* indique l'entraînement par un mulet.

Le four à pain



Le four était un lieu de travail et... de réunion publique : quand les hommes venaient chercher leur pain ou leur fougasse avant d'aller aux champs, ils en profitaient souvent pour discuter entre eux et avec le boulanger. Le magasin était un peu plus bas dans la Carrière, presque en face de l'église, plutôt réservé aux femmes.

Derniers boulangers du xx^e siècle :

Messieurs Richebois (1930), Sanchez (1936), Gaze (1950), Jourdan (1958) et Teddy (1960).

Sauvés de la noyade !



Antoine-Frédéric Barras (1833-1875), marié et père de deux enfants, cantonnier, a reçu la médaille pour actes de dévouement et de courage, sous le second Empire, pour avoir, « le 14 juin 1866, sauvé, au péril de sa vie, deux femmes et un jeune enfant dont la demeure venait d'être envahie par les eaux » du torrent de la Coussière en crue. À cette époque les crues étaient particulièrement violentes.

Les insurgés de 1851



Suite au coup d'État du 2 décembre 1851 de Louis-Napoléon Bonaparte, une insurrection s'organisa dans les Basses-Alpes et fut écrasée dans le sang par l'armée. Les survivants furent emprisonnés à Digne et lourdement condamnés. Parmi eux, cinq habitants du Castellet, Pascal Bicaïs, meunier, Jean Louis Hypolite Brémond, foulonnier, Louis Jean Baptiste Durand, cordonnier, Antoine Guichard, cultivateur, Louis Joseph Tourniaire, cultivateur. Honneur à ces défenseurs de la République et de la Liberté !

Louis Laurens, chimiste



Louis Laurens (1780-1837) est né au Castellet d'une famille de neuf enfants. Élève brillant, il fit des études pharmaceutiques à Paris et passa son doctorat à Montpellier. Plus tard il se rendit à Marseille pour enseigner la chimie à l'Hôtel-Dieu. Nommé inspecteur des hôpitaux de la ville, membre de l'académie des Sciences et de la Société de médecine, il a publié nombre d'ouvrages, en particulier sur le sirop de raisin, sur la chimie des colorants du savon de Marseille, sur les eaux thermales de Digne, de Gréoux et d'Aix-en-Provence. Il est décédé à Marseille de l'épidémie de choléra de 1837.

Assassinats au Castellet



Le 25 thermidor an V (12 août 1796), quarante-deux royalistes d'Oraison sont venus au Castellet pour massacrer l'adjoint municipal républicain. Ne le trouvant pas, ils ont abattu, dans sa maison, d'un coup de feu à la tête tiré depuis la fenêtre d'en face, un vieux cordonnier boiteux, Crespin Meynier puis le découpèrent en morceaux à coups de sabre. Son jeune voisin Brémond, 15 ans, qui se trouvait seul chez lui, fut assassiné de trois coups de poignard.

Nuit CASTELLIANE

Ces photos prises un soir magique d'août 2007 (une période de sécheresse durable) sous une exceptionnelle lumière lunaire ont servi quelques mois plus tard de support à un courrier du cœur adressé à notre village en pensant à tout ce que les anciens nous avaient conté sur le passé. Cette fantaisie épistolaire a été présentée le 10 août 2008 dans le cadre de l'exposition « 100 ans de photos » organisée par l'association CASTELLUM.



*« Ob! la terre, – murmurai-je
à la nuit, – est un calice embaumé
dont le pistil et les étamines
sont la lune et les étoiles! »*

Aloysius BERTRAND
(Gaspard de la nuit)

Mon petit château...

*Mon cher village, que j'aime à flâner sous l'auguste couronne que te dessinent, la nuit venue, Vega, Deneb et Altaïr!
Quand Séléné éclaire tes venelles étroites d'une lueur laiteuse, quand un zéphyr respirable succède au souffle ardent
de la forge du jour, tu laisses sourdre, entre tes pierres polies par le temps, le mystère de nos aînés disparus.*



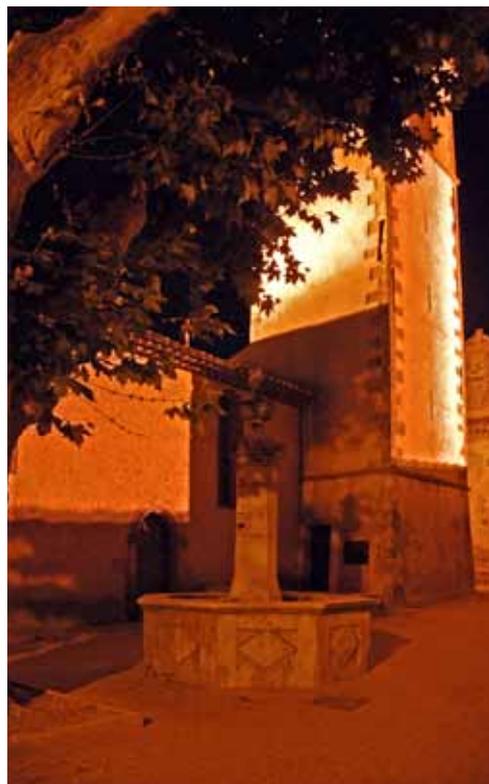
*Alors le fêtu de paille qui
s'élève en haut de l'arc
de pierre, au-dessus des
maisons endormies, est
celui que les fantomatiques
moissonneurs viennent de
séparer du bon grain, jetant
au vent, d'un coup
de fourche assuré,
la moisson du matin.*



Et j'entends les rires muets d'une joyeuse farandole invisible de jeunes gens et de jeunes filles passant allègrement le pountis pour engranger la nouvelle récolte avant que froidure ne gâte cette promesse de subsistance hivernale.



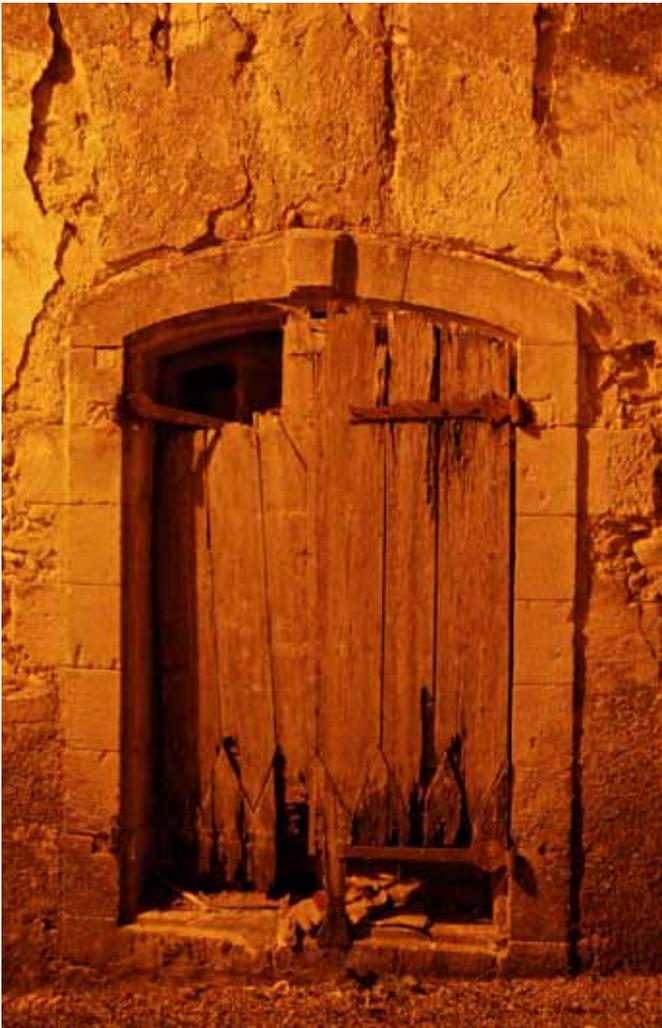
Plus bas le lancinant murmure des mamettes, qui font leur bugade dans un lavoir dépourvu du moindre rai d'eau depuis des années, résonne à mes oreilles comme autant de ragots sur les aventures vraies ou imaginées de celui-ci et de celle-là.



Et quand, descendant au centre du castel assoupi, les dernières lueurs s'éteignent derrière les fenêtres, je devine l'immobile présence de l'aïeul vidant sa pipe au fourneau et avalant un trait de ratafia pour se donner le courage du lendemain. Cette fontaine ne coule plus. Pourtant les clameurs inaudibles d'une foule invisible sont peut-être l'écho lointain qui revient 150 ans plus tard pour saluer enfin le confort suranné de l'eau devant la porte.



*Ici les squelettes
décharnés de
vieilles roues
de charrettes
laissent percevoir
un lointain
crissement des
cercles d'acier sur
des calades de
galets disparues.
Et je perçois le
fustier besogneux
ajustant les
rayons, les jantes
et les moyeux
de bois.*



Les haillons de portes ne parviennent plus à fermer des maisons délaissées où de petites filles, grands-mères de nos grands-mères, ont appris à jouer, puis à coudre, à cuisiner, à soigner leurs enfants et à veiller enfin leurs époux usés par les travaux de ce temps.

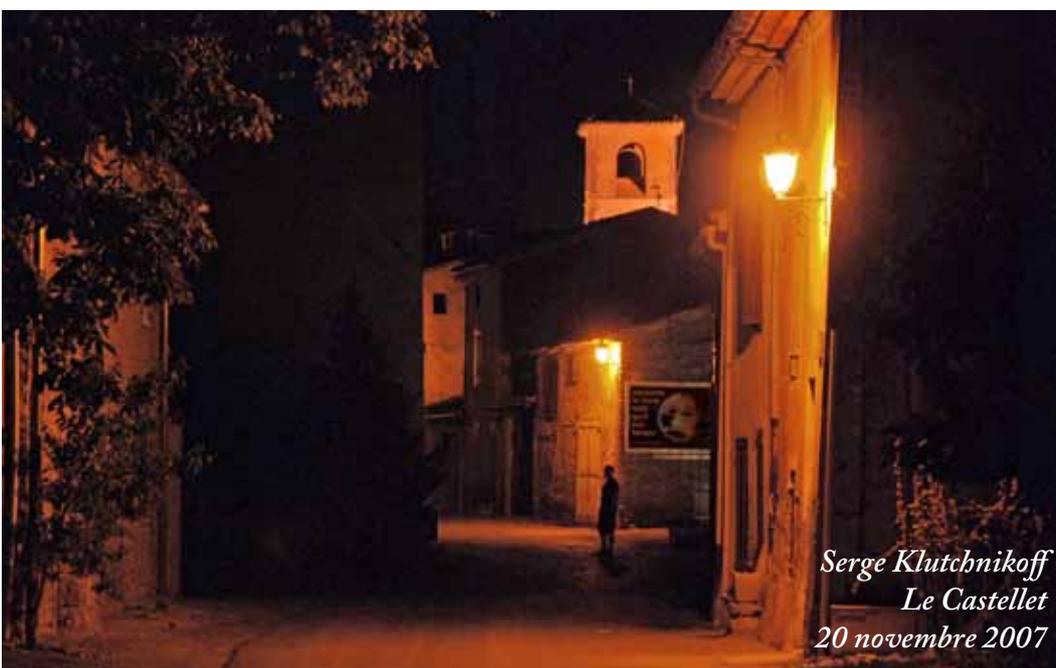
Ou bien j'imagine encore des notables encravatés serrant leurs biens en des cassettes renforcées d'acier et fermées de serrures ouvragées. Où êtes-vous coffres, billets et cravates, et vous baudruches de notables enfermés dans votre avidité insensée ?



Car la nuit nous rappelle tragiquement la vanité des choses construites pour durer... mais qui ne durent que le temps d'une lignée qui s'étiolé parfois et s'arrête un beau soir, laissant la lèpre avaler peu à peu l'édifice qu'on voulait « aere perennius ».



Et d'un seul coup la torpeur s'évanouit, la rêverie prend fin. Une marque ostensible de lumière avertit le flâneur nocturne que la vie continue, dans le respect du passé, mais avec toutes les marques du présent.



Le promeneur solitaire peut maintenant se préparer à rentrer. Le « petit château » va lui aussi s'endormir, sous la protection tutélaire de son clocher-donjon, enveloppé dans l'étoffe dorée que lui tissent – sur mesure – les réverbères qui se veulent d'autres étoiles dans la nuit.

*Serge Klutchnikoff
Le Castellet
20 novembre 2007*

LE CASTELLET : MÉTIERS ET TRAVAUX D'ANTAN

Texte de Serge Klutchnikoff - photos : archives

Le Castellet a changé ! Bien sûr il se repeuple⁽¹⁾. Lentement mais sûrement avec la venue de nouveaux arrivants. D'ailleurs – c'est un généalogiste qui le dit⁽²⁾ – il a toujours été plus ou moins un village de passage. C'est dire que les familles originaires du Castellet depuis plus de cinq générations se comptent sur les doigts d'une main. D'autres sont en train de prendre racine. Certaines vont et viennent au gré de leur emploi. Mais le village a connu une période où ses enfants vivaient et travaillaient sur place. Et du travail, il y en avait ! En quantité et en diversité !

Les chauxfourniers

Depuis l'époque romaine – et jusqu'à l'arrivée du ciment artificiel au XIX^e siècle – les maçons ont utilisé la chaux comme liant. Celle-ci se fabriquait sur place dans des fours souvent temporaires. Il fallait du feu (donc du bois), des pierres de calcaire, du sable et de l'eau. Au Castellet, au milieu du XX^e siècle, il restait encore des traces de ces fours.

Le premier se trouvait au bas du Bois du Château, en bordure du vallon de Puimichel. Il en restait quelques infimes morceaux de murailles et une assez importante excavation dans une petite falaise calcaire. C'est là que les moines bénédictins avaient construit le prieuré au XIII^e siècle.

Le deuxième était installé au pied de la colline, sur le terrain du Devens, à proximité de vignes (tout près aujourd'hui de la passerelle sur le Rancure). Il y en a eu sûrement d'autres, mais leurs traces se sont effacées au fil du temps.

Le troisième plus près du village, était dans la rue... du Four vieux. Mais lui était un four permanent, construit. C'est le seul dont on a conservé des témoignages photographiques sur de vieilles photos puisque les soubassements de son enceinte rectangulaire ont subsisté jusque dans les années 1950-1960.

Les chauxfourniers (spécialistes de la fabrication de chaux) cuisaient des blocs de calcaire calcifiable (les pierres bleues) entassés au-dessus d'un foyer alimenté en bois, broussailles, genêts pendant



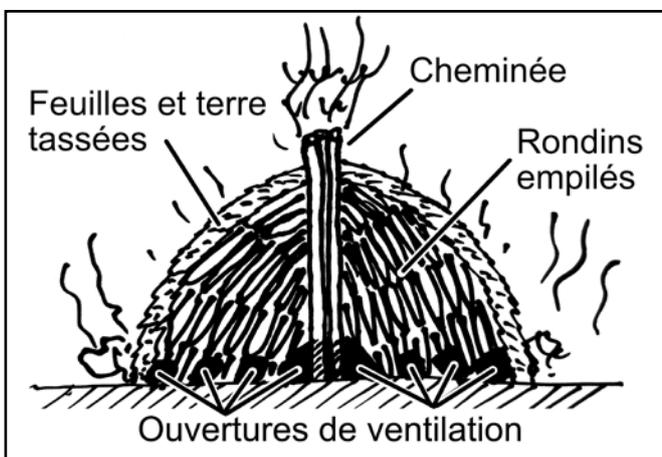
Le soubassement rectangulaire visible au premier plan est ce qui restait encore dans la première moitié du XX^e siècle du four à chaux le plus proche du village. Cette photo date de 1919.

cinq, six, voire huit jours sans interruption à une température voisine des 800°C. Au terme du processus de calcination on obtenait de la chaux vive qu'il fallait mouiller abondamment pour la transformer en chaux éteinte, seule utilisable comme liant pour le mortier.

Les charbonniers



Ces photos n'ont pas été prises au Castellet mais sur la montagne de Lure. On voit un charbonnier monter une meule de rondins. On distingue parfaitement le carré de petites branches qui constitue la cheminée. L'autre photo montre une meule en cours de combustion. Au-dessous le croquis en coupe explique la structure de la meule.



Les charbonniers, comme les chaufourniers, étaient souvent des ouvriers nomades qui se déplaçaient en fonction des besoins et du travail. Les Italiens du nord ont fourni l'essentiel des charbonniers des Alpes du sud entre 1860 et la guerre de 39-45. Ils vivaient dans de simples cabanes proches du lieu de travail, dans des conditions précaires, pour pouvoir surveiller jour et nuit la cuisson du bois. C'était donc un travail d'équipe, souvent en famille avec femme et enfants. Pour édifier une charbonnière il fallait empiler en arc de cercle des rondins de bois qu'on recouvrait ensuite de feuilles et de terre bien tassées avant d'y mettre le feu. La cuisson durait entre dix et quinze jours, 24 heures sur 24. Lorsque la cuisson était terminée c'était l'heure de défourner. On ouvrait la charbonnière pour récupérer, après refroidissement, le charbon de bois. Au Castellet plusieurs traces de charbonnières étaient encore visibles il y a une dizaine d'années, mais ces traces ont été effacées par des passages fréquents de 4x4 et de quads. Notre doyen André Laurent a le souvenir précis d'une famille de bûcherons-charbonniers italiens (la famille Michetti) qui vivaient dans une

cabane en planches sur le chemin de Brigadel à gauche en montant, juste sous les grands chênes au niveau du parc à lièvres actuel... Ils étaient les employés de M. Revest, marchand de bois d'Oraison qui exploitait les bois municipaux du Castellet. André Laurent allait les voir avec sa mère quand il avait 5 ou 6 ans, soit vers les années 1933-34.

Les bûcherons et scieurs de long



André Laurent a dessiné de mémoire le travail des scieurs de long qui officiaient, dans sa jeunesse, aux abords des coupes de bois du Castellet

Les immigrés italiens du premier quart du xx^e siècle ont également exercé les métiers de bûcheron et de scieur de long, associés à celui de charbonnier. Deux familles en particulier se sont installées au Castellet, celles de Nello Baldanzi et d'Antonio Nervi. D'autres familles comme les Gozzi ou les Michetti travaillaient certes au Castellet mais se

sont ancrées à Oraison. Ces bûcherons ont travaillé dans les forêts de chêne vert et de chêne blanc du val de Rancure, tant pour des particuliers que pour les communes. Le bois extrait était uniquement destiné au chauffage et à la fabrication du charbon à consommer localement ou pour l'exportation vers... Marseille qui en avait grand besoin.

Par ailleurs Antonio Nervi a également exercé une activité annexe, celle de scieur de long. Car à cette époque il n'y avait pas grand nombre de scieries mécaniques et le besoin en planches concernait tant la construction de cabanes et d'abris que la confection de caisses pour la récolte du raisin, car pratiquement chaque famille avait des vignes et faisait son propre vin. Les scieurs de long travaillaient en binôme pour débiter des planches dans de beaux troncs bien droits et sans nœud (voir l'illustration plus parlante que des mots pour comprendre la méthode). Les scieurs commençaient par tracer une ligne droite sur le tronc à l'aide d'un cordeau et de poudre bleue ou ocre pour délimiter la ligne de coupe. Il fallait ensuite suivre parfaitement cette ligne alternativement de chaque côté du tronc et autant de fois qu'il y avait de planches à débiter.

Les moulins

La vie en économie fermée, dans le passé, imposait d'avoir à proximité immédiate des villages de quoi vivre et s'alimenter (l'agriculture et l'élevage), mais aussi de quoi transformer les récoltes de céréales en farine et d'olives en huile. Le Castellet a donc compté jusqu'à quatre moulins à blé entraînés par la force de l'eau grâce à de petits barrages. Et pour faire l'huile d'olive il y avait un cinquième moulin, entraîné, lui, par la force d'un mulet.

Le moulin du prieuré



Cette photo date de juillet 1944, à l'époque des moissons. On y voit le travail à la faux, le ramassage au rateau tiré par deux bœufs et au fond les ruines du moulin qui avait été transformé en « scie d'eau ».

Construit par les Bénédictins sur la route d'Entrevennes, ce moulin disposait d'une retenue d'eau qui animait une roue à aubes. Elle était alimentée par un canal construit à cet effet qui prenait l'eau à la source de Vaudenac, sur la rive gauche du Rancure et traversait ce dernier grâce à un conduit. Le moulin a disparu lorsque la départementale a été refaite, après la guerre, pour permettre de couper le virage qui le contournait. On le distingue nettement sur une photo de 1944. Pendant plusieurs siècles il servait à faire de la farine. Par la suite – et ce fut sa dernière activité – le mécanisme fut modifié pour entraîner une scie à bois, d'où son appellation locale de « scie d'eau ». On peut avancer ainsi que cette industrie aussi fut florissante au Castellet.

Le moulin de Bicaï



Le moulin de Bicaï vers les années 50, quand l'écluse servant à assurer le fonctionnement de la turbine n'avait pas encore été comblée.

Aujourd'hui devenu résidence principale, le moulin de Bicaï, tout comme le foulon à drap son tout proche voisin, fut autrefois propriété de la commune du Castellet jusqu'en 1640 où il fut cédé au marquis d'Oraison. Il poursuivit inlassablement son activité au cours des siècles jusqu'à sa fermeture définitive en 1950. Il était alors propriété du meunier Jean Beaudun. Devenu aujourd'hui résidence principale, il a gardé tout son cachet. Mais l'écluse a été comblée. C'était le moulin le plus important du village. Il fonctionnait grâce à une écluse qui contenait environ 40 m³ d'eau et qui avait donc suffisamment de débit pour mettre en mouvement une lourde meule. Bien sûr pendant longtemps il a été équipé d'une roue à aubes, mais depuis la fin du XIX^e siècle il avait fait appel à un mécanisme plus performant à turbine en acier.

Le foulon à drap



Proche voisin du moulin de Bicaï, situé juste en amont du canal qui les alimentait tous deux, le foulon à drap allait de pair avec d'autres activités anciennes dans le village, celles des tisserands.

Lui aussi fut privatisé en 1640 et vendu à un facturier à laine. Actionné – comme le moulin de Bicaï – par un canal artificiel venant de la source de la Tompline, il servait à battre les tissus fabriqués sur place (il existait au moins deux tisserands au Castellet selon les archives) pour les assouplir. En 1837 le propriétaire de ce foulon voulut changer d'activité pour moudre du grain. Mais faisant ainsi une concurrence jugée déloyale, il fut poursuivi en justice par son voisin qui gagna le procès. Aujourd'hui ce foulon a été transformé en gîte.

Le moulin de Saint-Joseph



Encore visible sur les photos d'avant guerre, ce moulin est aujourd'hui réduit à l'état de ruines.

Aujourd'hui ce moulin est réduit à quelques petites ruines dont on peut trouver les traces au bord du Rancure, à peu près au niveau de l'éolienne en direction d'Entrevennes. L'eau arrivait depuis la source de la Tompline éloignée de quelques dizaines de mètres. Il avait été édifié dans ce secteur de Saint-Joseph au début ou au milieu du XVII^e siècle et il a servi tout au plus 100 ou 150 ans.

Le moulin à huile



En haut la photo montre l'intérieur actuel de l'ancien moulin à huile du Castellet.

Au-dessous le dessin montre le mécanisme du moulin à sang : un mulet fait tourner la meule. Au fond se trouve le pressoir⁽³⁾. Avec 100 kg d'olives on pouvait extraire environ 15 litres d'huile par ce système.

Comme la plupart des moulins à huile de Haute-Provence, celui du Castellet, situé sur la place du Barri, était un moulin à sang, c'est-à-dire où la meule était entraînée par la force animale, en l'occurrence un mulet. La pâte obtenue était ensuite écrasée entre des escourtins sous le pressoir grâce à une grande barre (poussée par une ou deux personnes) qui actionne la vis de la presse. On obtenait ainsi l'huile d'olive vierge par première pression à froid. Avec la pâte restante humidifiée à l'eau chaude on faisait une deuxième pression pour extraire une huile d'éclairage. Les anciens du village n'ont jamais vu travailler ce moulin qui s'est arrêté de fonctionner au début du siècle dernier, juste avant les années vingt. Aujourd'hui les mécanismes du moulin ont peu à peu disparu et le bâtiment sert de remise. La meule en pierre est restée des années devant la porte du moulin pendant dans la première moitié du XX^e siècle avant d'être accidentellement cassée.

La tuilerie



En haut sur ce gros plan d'une photo de 1964, on voit encore l'emplacement de l'ancienne tuilerie sur la rive gauche du Rancure.

Au-dessous, dans les années 40, quatre jeunes gens du village posent dans le lit du Rancure avec la tuilerie en fond. De gauche à droite en haut debout Gaston Guigues, René Barras, et assis devant les frères Pierre et Robert Granier.

On connaît la présence d'une tuilerie-briqueterie au Castellet depuis au moins le XVII^e siècle. Le bâtiment de petite taille avait été construit sur la rive gauche du Rancure. Il était pourvu d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Le four, avec une voûte en briques, était accolé à la face nord de la construction. La cuisson s'effectuait au feu de bois. L'argile était recueillie dans les environs et l'eau nécessaire à la fabrication des briques venait gravitairement depuis une petite source à faible débit (mais néanmoins suffisante) à flanc de colline au bas du lieu dit Villevieille. Cette petite industrie locale a produit des briques, des carrelages et des moellons de couvert utilisés pour la construction des vieilles maisons du village. On dispose de quelques pièces venant de cette petite

entreprise, conservées par quelques familles et par l'association Castellum. On sait par les archives que la commune a bénéficié d'une certaine part de revenus venant des impôts de cette activité, mais pour l'instant aucune pièce ne permet de savoir combien de personnes ont travaillé dans cette branche. On ne sait pas non plus à quelle date cette petite usine a été édifiée ni quand elle a cessé son activité... certainement pendant la première période du XIX^e siècle. Le bâtiment a subsisté jusqu'à la deuxième partie du XX^e siècle puisqu'on l'aperçoit sur des photos des années 20 et – pour la dernière fois – sur une photo prise en 1964. Il a été volontairement démolé par le propriétaire du champ, se montrant gênant pour l'exploitation agricole avec un tracteur.

Les activités artisanales

Les épiceries



Cette épicerie fut longtemps la plus importante du village, d'autant qu'elle disposait de la seule cabine téléphonique accessible à tous les habitants. Elle fut tenue jusque dans les années 60 par Céline Beaudun qu'on voit ici en compagnie d'une cliente.

Pendant quelques années il y eut aussi une autre petite épicerie dans cette maison (la porte sur la partie inclinée du mur). Modeste, elle n'avait même pas d'enseigne sur sa façade.



On a peine à se l'imaginer aujourd'hui, mais il y a eu trois épiceries dans notre village au cours du XX^e siècle. Pas toutes en même temps ! Mais quand même ! Alors, bien sûr, ce n'étaient pas des



La troisième épicerie, la dernière du Castellet, située à côté de la mairie, était tenue par Hélène Barras. Elle a cessé son activité dans les années 70, mais elle a continué à délivrer des bouteilles de gaz butane (on voit le panneau publicitaire au-dessus de la porte) jusqu'en 1985 environ.

commerces tels qu'on les trouve aujourd'hui (je ne parle même pas de la taille) avec des rayons remplis de toutes sortes d'aliments et de produits variés. Quelques rares fruits ou légumes dans la mesure où chaque famille exploitait son jardin et où le village vivait quasiment en autarcie en ce qui concerne les aliments venant de la terre. On trouvait quelques conserves et des produits de première nécessité (vinaigre, sel, poivre, liquides, savon et... bouillons KUB puisque la publicité sur le battant du volet l'annonce clairement).

La boulangerie



À gauche l'un des derniers boulangers du Castellet, Léon Gaze, photographié avec son chien devant le four. À droite le point de vente du pain, dans la Carrière.

Jusqu'à la Révolution, il y a eu un four banal au Castellet. Puis il y a eu le four du boulanger au carrefour de la Croix et la boulangerie dans la rue principale du village. Plusieurs générations de boulangers s'y sont succédé.

Les bars et le tabac



À l'angle de la place de l'Église, le café a longtemps été le point de rassemblement des hommes du village et des familles entières les jours de fête.

Comme quasiment toutes les communes de France Le Castellet a vu s'ouvrir des cercles républicains au cours du XIX^e siècle. Puis le relais a été pris par le bar situé face à l'église. Ce fut anciennement une auberge, une sorte de relais pour les voyageurs qui y trouvaient gîte et couvert. Puis ce fut un café resté en activité jusqu'au début de la deuxième moitié du XX^e siècle, avant qu'il ne soit transféré quelques centaines de mètres plus à l'ouest et de nouveau déplacé au bord de la déviation (Le Grand Pré) il y a une trentaine d'années.

Sur la photo, de l'autre côté de la Carrière, vous pouvez apercevoir une porte surmontée d'une enseigne. C'était la boutique du coiffeur pour hommes qui faisait également office point de vente du tabac.

Les poulaillers



Deux poulaillers industriels ont existé au Castellet, l'un au quartier des Bernards, l'autre aux Bachelas. Ces élevages étaient assurés par deux familles.

De cette activité éteinte il ne reste aujourd'hui que le bâtiment du quartier des Bachelas.

Les vers à soie



Ci-dessus le dessin d'André Laurent montre une séance de décoconnage au Castellet.

Ci-contre une des boîtes de graines vendues par la famille Laurent.



La culture du ver à soie (ou sériciculture) n'a jamais été une activité industrielle. Elle était pratiquée par quasiment toutes les familles comme complément de revenus. Auguste Paul Laurent et son épouse Marguerite étaient les distributeurs locaux d'un producteur de « graines », c'est-à-dire d'œufs de bombyx, Abel Roustan. En cette qualité ils s'occupaient aussi de rassembler tous les cocons produits dans le village et de les expédier depuis la gare de La Brillanne vers les soiries de Lyon.

Les autres activités

On n'en a aucune photo, mais on a des traces d'autres activités dans les archives et la mémoire des anciens. Pendant plusieurs siècles et jusqu'à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e plusieurs tisserands fabriquaient du drap de laine (d'où la présence du foulon). Un notaire a eu son étude dans le village (dans l'actuelle calade) jusqu'en 1858. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, un maréchal-ferrand était installé au Bout du Village. À la même époque il y avait un menuisier. Un vitrier a perduré jusqu'à la guerre de 14-18 (remplacé plus tard par un colporteur qui passait au moins une fois l'an). Une corsetière était encore active dans les années 1920-25. Un bourrelier faisant aussi office de cordonnier a travaillé jusqu'en 1950 environ tout comme la cardeuse-matelassière Assunta Nervi. Enfin jusqu'à peu il y a eu trois maçons dans le village. Il en reste un seul aujourd'hui, mais c'est une activité actuelle, tout comme l'usine de tournage-fraisage sur la déviation.

52 - Lou Badaou

L'agriculture et l'élevage

Pendant des siècles l'agriculture et l'élevage ont été les principales activités d'une population rurale vivant en économie fermée. On vivait dans son village, on exploitait au maximum les ressources de proximité et on se déplaçait généralement assez peu. Dans ces conditions les variétés locales d'arbres fruitiers ont fourni une part importante de l'alimentation. Les soirées d'hiver, par exemple, étaient traditionnellement consacrées au cassage des amandes entre deux pierres. On pourrait citer bien d'autres occupations comme l'élevage d'essaims d'abeilles dans les ruches pour en tirer le miel...

La vigne et le vin



De nombreuses maisons ont une « tine », cave plaquée de carreaux pour conserver le vin. Ici une tine éventrée lors de la réfection des réseaux d'eau.

Le quartier du Vignaré a été consacré à la culture de la vigne dès son occupation par les bénédictins. Et l'abbé Féraud écrit qu'on faisait un très bon vin au Castellet. Jusque vers 1950 nos anciens faisaient leur vin conservé dans des caves creusées sous les routes.

Les oliviers



Le mot oliveraie n'existe pas en Provence. Ici on parle d'olivette. Presque chaque famille avait la sienne. La cueillette était essentiellement manuelle.

Le ramassage des olives permettait d'avoir des condiments et de l'huile toute l'année. Les olivettes demandaient du soin toute l'année et de nombreux jours pour la cueillette qui se faisait sur un escabeau à trois pieds pour une parfaite stabilité sur n'importe quel terrain. C'était un travail harassant, mais en même temps une sorte de fête de famille.

La basse-cour



Les poulaillers et autres enclos pour la volaille ou les clapiers pour l'élevage des lapins étaient souvent construits dans les jardins.

Rien à voir avec les poulaillers industriels. Là encore il s'agit d'une production familiale pour avoir des œufs et pour améliorer l'ordinaire en mettant la poule au pot, en rôtissant un poulet ou en faisant un coq au vin. Sans oublier les oies, les canards et les lapins, eux aussi très appréciés.

Les troupeaux



Fournisseurs de laine pour les tisserands et autres matelassiers, les moutons étaient dépouillés de leur toison au Castellet par quelques tondeurs occasionnels.

Durant la première moitié du XX^e siècle, on a compté jusqu'à une douzaine de troupeaux de moutons au Castellet. Les rues du village grouillaient et les flancs des collines étaient entretenus tout comme les prés. Aujourd'hui les seuls troupeaux qu'on peut voir viennent des villages voisins.

Notes

1. La population du Castellet a frôlé les 400 âmes juste après la Révolution française pour se stabiliser autour de 300-330 habitants jusqu'en 1860 puis décliner peu à peu et atteindre son plus bas niveau en 1968 avec tout juste 125 personnes. On est remonté aujourd'hui tout près de la barre des 300.
2. Philippe Ligonesche a pu observer ce phénomène lors de ses recherches généalogiques pour les expositions de CASTELLUM sur les soldats de la guerre de 14-18.
3. Le pressoir du moulin à huile écrase les escourtins avec une pression très élevée. Pour éviter l'éclatement de la maçonnerie, il est surmonté d'un mur de force de plusieurs tonnes rempli de pierres.

Cet article n'aurait pu voir le jour sans les précieux éléments rassemblés au cours de sa carrière par André Laurent, l'historien de notre village. Nous le saluons et le remercions pour toute cette riche documentation laissée aux jeunes générations.

LE CASTELLET : MÉTIERS ET TRAVAUX D'ANTAN (suite)

Nous voulions terminer cette revue des anciens métiers par la mise à l'honneur des travaux de la

terre. Nos anciens, pendant des générations, n'ont laissé « *nulle place où la main ne passe et repasse* » selon les vers du poète, avec des outils rudimentaires d'abord hérités de l'Antiquité, puis des outils plus

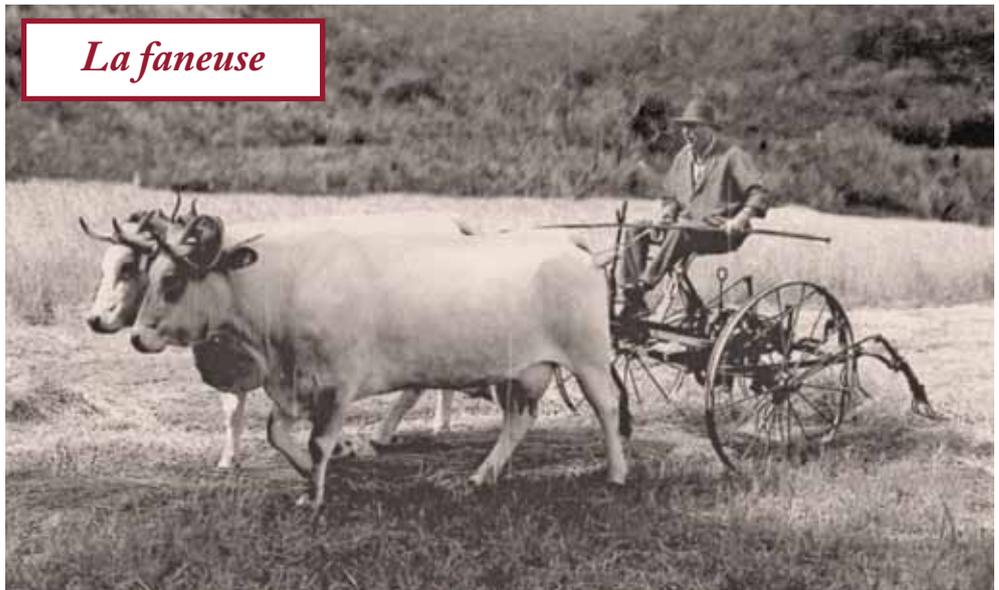
La faucheuse

Le fauchage mécanique s'effectue grâce à une barre de coupe à ciseaux. Les roues entraînent un vilebrequin qui transforme le mouvement rotatif en alternatif.



La faneuse

L'opération de fanage consiste à soulever le fourrage laissé au sol par la faucheuse. Cela autorise un séchage de qualité au soleil permettant ensuite au foin de se conserver.



Le râteau

Le râteau ramasse le foin séché et couché au sol ou la paille. Ensuite, en se relevant, il permet de faire les andains (alignements de paille à ranger plus tard).



perfectionnés par la suite, tractés par l'animal au lieu d'être manipulés par l'homme. Les archives photo du Castellet ont permis à l'association CASTELLUM de retracer cette belle aventure avec

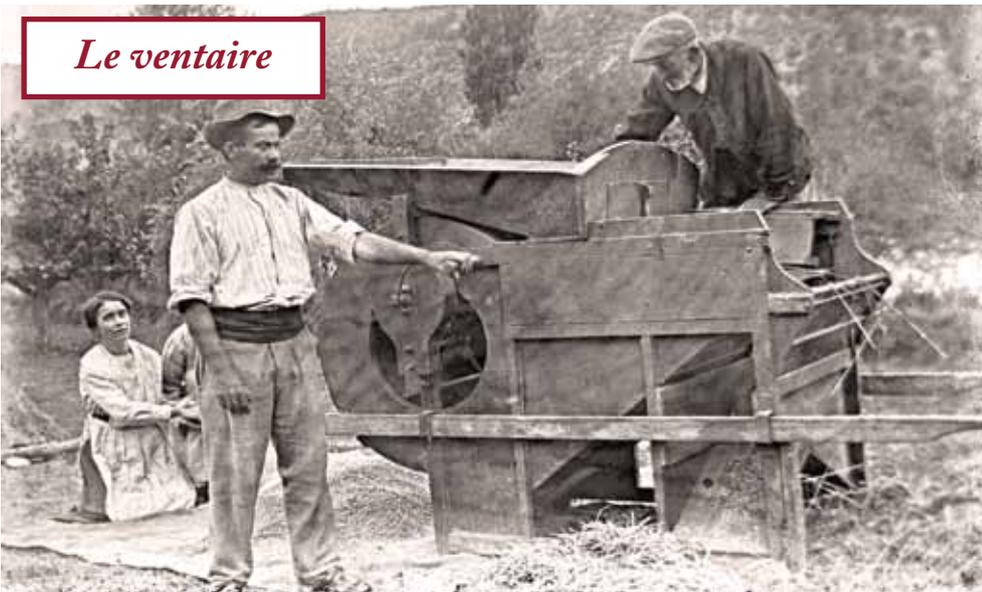
des engins confiés par d'anciennes familles pour être exposés au Jardin de Clément. Voici en avant-première les photos que vous pourrez très bientôt découvrir autour de cette exposition permanente.

Le rouleau



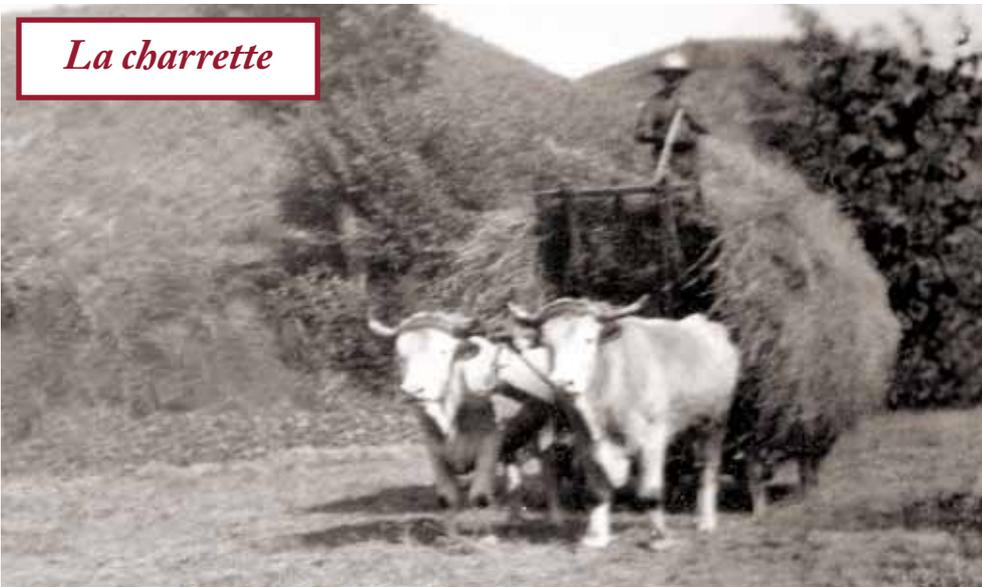
Le foulage sur l'aire permet de séparer le grain de la paille. Le tourniquet en haut du mât permet au cheval de décrire une lente spirale pour écraser toute la récolte.

Le ventaire



Le tarare (« ventaire » ou « ventarelle » en provençal) est un ventilateur actionné par manivelle qui permet le vannage, c'est-à-dire la séparation du grain avec les éléments légers (poussière, balle, etc.).

La charrette



Avec ses quatre roues la remorque est capable de supporter des charges élevées. C'est l'engin idéal pour ramasser les foin. Celle-ci est tirée par deux bœufs.

PLUVIOMÉTRIE EN 2019

Précipitations en 2019

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	16,9	6	13,0
Février	24,9	3	21,0
Mars	1,8	1	1,8
Avril	143,5	12	44,0
Mai	55,4	6	16,0
Juin	4,7	2	3,0
Juillet	33,2	4	16,0
Août	9,1	5	4,0
Septembre	43,1	3	26,2
Octobre	205,9	11	55,8
Novembre	252,0	22	66,9*
Décembre	128,2	10	51,0

* 23 novembre, jour le plus pluvieux de l'année.

Jours de neige	Neige	Fusion de neige
30 janvier	traces	-
13 décembre	traces	-

- Total des précipitations en 2019 : **919,3 mm**
- Nombre de jours de pluie : 88
- Traces de neige : 30 janvier et 13 décembre matin

Ces chiffres sont fournis par le poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département, installé au Castellet depuis cinquante ans.

Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif) :
08 92 68 08 08 (0,34 € la min).
Internet : www.meteo.fr

Ces chiffres sont les relevés quotidiens des conditions climatiques du Castellet dans le cadre des statistiques tenues par Météo-France. Ces statistiques sont des données scientifiques précieuses dans le cadre de l'étude de l'évolution du climat.

Précipitations depuis 1961

1961 : 726 mm	1990 : 696 mm
1962 : 686 mm	1991 : 619 mm
1963 : 973 mm	1992 : 860 mm
1964 : 565 mm	1993 : 679 mm
1965 : 528 mm	1994 : 908 mm
1966 : 630 mm	1995 : 919 mm
1967 : 394 mm	1996 : 975 mm
1968 : 811 mm	1997 : 498 mm
1969 : 538 mm	1998 : 575 mm
1970 : 568 mm	1999 : 663 mm
1971 : 548 mm	2000 : 817 mm
1972 : 889 mm	2001 : 630 mm
1973 : 605 mm	2002 : 858 mm
1974 : 703 mm	2003 : 667 mm
1975 : 687 mm	2004 : 451 mm
1976 : 754 mm	2005 : 543 mm
1977 : 879 mm	2006 : 558 mm
1978 : 575 mm	2007 : 406 mm
1979 : 789 mm	2008 : 807 mm
1980 : 578 mm	2009 : 645 mm
1981 : 648 mm	2010 : 858 mm
1982 : 496 mm	2011 : 773 mm
1983 : 707 mm	2012 : 741 mm
1984 : 654 mm	2013 : 775 mm
1985 : 660 mm	2014 : 887 mm
1986 : 589 mm	2015 : 558 mm
1987 : 982 mm	2016 : 682 mm
1988 : 627 mm	2017 : 415 mm
1989 : 409 mm	2018 : 1058 mm

UNE INCONSCIENCE COUPABLE

Nous craignons l'an dernier – année du record absolu de précipitations – que nos murs deviennent des éponges. 2019 s'est encore montrée parmi les cinq années les plus arrosées depuis le début des relevés en 1961. Mais surtout avec près de deux tiers des précipitations de l'année concentrées sur les trois derniers mois, c'est une fin d'automne catastrophique que nous avons eue avec plusieurs débordements du Rancure, des ravinements des berges et de nombreux embâcles transportés par le courant. Ces pluies diluviennes ont pu causer des dégâts chez les particuliers : de quoi permettre, peut-être dans quelques semaines, le classement de notre commune en état de catastrophe naturelle. Et sur le plan de l'avenir climatique, le dérèglement généralisé ne fait plus grand doute et l'inconscience coupable des dirigeants du monde entier a de quoi nous indigner et inquiéter gravement les plus jeunes générations.